

FLEURS

POUR TOUTES OCCASIONS

- MARIAGES
- BANQUETS
- ANNIVERSAIRES
- NAISSANCES
- DEUILS

Rodrigue FleuristeEnr.
Tél. 583-0464
Lac-Mégantic

L'ÉCHO de FRONTENAC

Rédaction et administration à Lac-Mégantic, comté de Frontenac

LETTREGE

Commercial et Artistique

exécuté avec soin
et à prix modéréMichel
CHARBONNIERTél. 583-0187
Lac-Mégantic

Vol. 43, No 25

10c l'exemplaire

MERCREDI, 31 MAI 1972

Mme L. PHILIPPE POULIN, directrice

LES ELECTIONS SCOLAIRES

LA MISE EN NOMINATION AURA LIEU LE LUNDI 5 JUIN

lire en pages 10 et 11

LE PORTE-ETENDARD DU PARTI LIBERAL MAINTENANT CONNU DU PEUPLE : Claude TESSIER

Voir Page 5)

M. Henry Latulippe accepte de se porter à nouveau candidat du Ralliement des Créditistes

(Voir Page 3)



(Photo l'Echo)

CLINIQUE DE DONNEURS DE SANG: La clinique de donneurs de sang tenue aujourd'hui lundi le 29 mai semble remporter un autre succès en effet, l'objectif de 250 chopines sera sûrement atteint et même dépassé, nous annonçait le président de la clinique M. Fernand Godbout. Cette photographie a été prise lors de l'ouverture cet après-midi au Centre Mgr Bonin alors que le député provincial M. Paul-André Latulippe donnait lui-même de son sang. Nous apercevons également M. Fernand Godbout, président de la clinique, M. J.-Emile Cloutier, président-adjoint de la campagne de souscription, M. l'abbé Léopold Lemay, curé de la paroisse Notre-Dame de Fatima, Mlle Renée Lavoie, assistante, et Mlle Claudette Pelchat, i.l., ces dernières de la Clinique ambulante de la Société Canadienne de la Croix-Rouge.

Grâce aux initiatives localesConstruction d'une aréna et aménagement
d'un terrain de camping à N.-D. des Bois Page 12

La Nouvelle Caisse "Pop" de N.-D. de Fatima Page 3

Nos enfants leur école — Assemblée générale
des parents (Page 14)Au tournoi du PrésidentLionel et Christiane Rancourt raflent les honneurs
Page 13Certificat de mérite décerné à M. J. Emile Cloutier
Page 6Aux assises provincialesLes militants du parti Unité Québec de Frontenac
présentent un mémoire Page 16

"LE JOUR OU LES GENS SERONT SATISFAITS LE MONDE CESSERA DE S'AMELIORER (Jean-Luc Pépin)

Page 6



Pour vous, nous avons... LU, VU, ENTENDU

Le président des Etats-Unis, M Richard Nixon et le premier ministre soviétique, M. Alexis Kossyguine, ont signé un accord portant sur la limitation des armes nucléaires à long rayon d'action. Le traité qui sera valide au cours des cinq prochaines années prévoit également la réduction du nombre des bases d'envol des missiles balistiques intercontinentaux. D'autres accords à couleur commerciale ont aussi été conclus.

Le duc de Windsor qui fut roi d'Angleterre pendant quelques mois en 1936 est décédé dimanche, après une longue maladie. Il était âgé de 77 ans. Il avait abdicqué la couronne royale pour épouser une divorcée américaine, Mme Wallis Simpson. Le duc qui s'était attiré par cet écart aux conventions les foudres de la famille royale anglaise, avait toujours répété que son choix avait été des plus heureux. Il avait, depuis son abdication, mené joyeuse vie, fréquentant continuellement les milieux de la Dolce Vita.

Les négociations entre le gouvernement québécois et le front commun intersyndical ont repris moins de deux jours après que MM. Marcel Pépin, Yvon Charbonneau et Claude Laberge eurent été libérés de la prison d'Orsainville où ils étaient détenus. Il semble que des amendements seront apportés à la Loi 19 qui a été adoptée pour forcer les 210,000 grévistes des secteurs public et parapublic à rentrer au travail.

M. Marcel Faribault, une des personnalités les mieux connues du Canada français, est décédé à l'âge de 63 ans. Membre du conseil d'administration de plusieurs entreprises multinationales, M. Faribault avait été nommé conseiller législatif en 1967 et il avait agi à ce titre comme conseiller spécial du gouvernement québécois en matière financière et économique. Il était membre de la Société Royale du Canada et il avait écrit plusieurs ouvrages portant sur des questions constitutionnelles.

Pendant qu'en Irlande du Nord la guérilla urbaine fait chaque jour de nouvelles victimes, la guerre se continue au Vietnam où, malgré les effets sensibles du minage des ports nord-vietnamiens et malgré les attaques dirigées contre les voies de communication terrestres du pays, l'armée nord-vietnamienne n'en continue pas moins de resserrer son étai sur la capitale provinciale de Hué et sur la ville de Kontoum où des commandos se sont infiltrés et ont attaqué des points stratégiques.

L'Unité-Québec a tenu ses assises provinciales à Saint-Léonard en fin de semaine dernière et les congressistes qui étaient plus d'un millier ont approuvé un programme constitutionnel se situant à mi-chemin entre le statu quo et l'indépendance.

BASE PLEIN AIR



La Base Plein Air de Lac-Mégantic lance un appel à tous, ceux et celles qui veulent suivre des cours de natation (degré pré-juvénile, juvénile, junior, intermédiaire ou senior) à venir s'inscrire le plus tôt possible soit en téléphonant au numéro suivant: 583-0630; ou soit en venant en personne nous donner les dates précises où ils seront disponibles. Un degré de natation nécessite une session d'environ quinze heures pouvant être réparties sur une semaine complète sur plusieurs journées échelonnées pendant la saison estivale ou encore par les soirs de 5 h. à 8 h. p.m.

En ce qui concerne les autres disciplines offertes par la Base Plein Air soit: la voile, le canot-kayak, l'escalade, le cyclotourisme et la randonnée pédestre; nous réitérons notre invitation à toute la population méganticoise à devenir des membres de la Base et par le fait même à bénéficier des services de moniteurs, de la location du matériel et d'un terrain de camping (Cité Forestière) au coût de \$1. seulement pour les moins de 18 ans et de \$2 pour les adultes.

Un service que nous offrons aux stagiaires de la Base Plein

Air cette année; nous aurons un autobus qui amènera les campeurs le matin et qui les retournera le soir. Alors s'il existe des questions auxquelles vous aimeriez obtenir réponse, téléphonez à 583-0630, nous nous ferons un plaisir de vous répondre ou encore venez nous rencontrer au Centre Mgr Bonin au Bureau de M. Pierre Bédard.

Bonnes Vacances,

La publiciste

NAISSANCE

ST-ROMAIN (A.P.) - M. et Mme Damase Bouffard (Ghislaine Caron) sont les heureux parents d'un garçon baptisé sous les prénoms de Joseph, Marc, Simon. M. et Mme Gilbert Bouffard, sont les parrain et marraine. La maman du bébé portait son enfant sur les fonts baptismaux. Assistaient également à la cérémonie religieuse Christian, Mireille et Carole, frère et soeurs du bébé ainsi que M. et Mme Rodolphe Bouffard. Nos félicitations.



JOURNEE D'INFORMATIONS: St-Romain (A.P.) - Le révérend Père Vadeboncoeur, au cours du mois dernier était parmi nous à l'occasion d'une journée d'information Lacordaire. A cette occasion, des diplômes de 10, 20 et 25 ans ont été remis aux membres. On remarque sur la photographie M. Georges Baillargeon, 20 ans, Mme Georges Baillargeon, 10 ans, M. et Mme Bernardin Fortier, 10 ans, M. et Mme Antonin Pelchat, 20 ans, M. Ovide Bellavance, 25 ans, M. Henri Dion, 25 ans, Mme Emile Boulanger, 25 ans, Mme Fernand Allen, 25 ans, Mme Conrad St-Pierre, 20 ans, Mme Damas Bouffard, 10 ans et le révérend Père Vadeboncoeur. N'apparaissent pas sur la photographie M. Emile Boulanger, 25 ans, M. Réal Fortier, 10 ans, M. et Mme Gérard Arguin, 20 ans, M. Damase Bouffard, 10 ans et Mme Jean-Guy Jacques, 10 ans.

Billet de faveur samedi 3, 20 h 00

«La Honte de la famille»

Le samedi 3 juin à 20 heures, Billet de faveur propose aux téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada *la Honte de la famille*, une désopilante comédie policière réalisée par Richard Balducci.

Magistralement interprétée par Michel Galabru qui, pour l'excellence de son jeu du Grand Maspie, mérita le Grand Prix du rire 69, cette oeuvre dans laquelle le rire est roi et maître

se veut avant tout une satire du «monde interlope».

Bruno, le fils du Grand Maspie, un honnête caïd de la pègre marseillaise maintenant à le retraite, annonce, le jour de ses fiançailles avec Martine, une gentille petite voleuse, son intention de rejoindre les rangs de la force policière de Marseille. Cette nouvelle provoque la consternation générale dans le «milieu» et son père le bannit, car Bruno est devenu «la honte de la famille».

Les années passent. Bruno, qui fait une brillante carrière, est chargé d'enquêter sur un vol de bijoux; il y a deux morts; Bruno est grièvement blessé.

Le crime ayant été commis dans le «milieu», papa Maspie après avoir mené sa propre enquête découvre l'identité de l'odieux filou. Il se trouve alors pris dans un étrange dilemme: dénoncer un «confrère» ou venger l'honneur de son fils.

Le dénouement inattendu du film nous dira qui remportera ce duel, entre Maspie le mafiosi et Maspie père de Bruno.

ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS

CARTES PROFESSIONNELLES

Pierre GREFFARD
B.A., L.L.L.
AVOCAT et PROCUREUR
5284 rue Frontenac Tél. 583-2776
LAC-MEGANTIC

André TURGEON
B.A., L.L.L.
AVOCAT et PROCUREUR
5175 rue Frontenac Tél. 583-1477
LAC-MEGANTIC

Dr Gérald BOLDUC, D.D.S.
CHIRURGIEN - DENTISTE
SUR RENDEZ-VOUS 9 h. à midi
Mercredi et Samedi 2 h. à 5 h.
exceptés 7 h. à 9 h.
3544 Milette 583-1026 Lac-Mégantic

Claude PARADIS
B.A., L.L.L.
AVOCAT et PROCUREUR
5137 rue Frontenac Tél. 583-3833
LAC-MEGANTIC

Dr Marcel COUTURE, o.d.
OPTOMETRISTE
Pour rendez-vous, signalez:
Bureau: 583-0404 5062 rue Frontenac
Résidence: 583-0405 5058 rue Frontenac

Dr Frs-X. PARADIS, b.a.o.d.
OPTOMETRISTE
examen de la vue - Traitements orthoptiques
Bureau: 5137 Frontenac (éd. Huard) - 583-2092
Résidence: 4255 Laval - 583-2238
LAC-MEGANTIC

L. L. BOURQUE
NOTAIRE
5335 rue Frontenac Tél. 583-2262
édifice Bourque LAC-MEGANTIC

DANIEL DROUIN
NOTAIRE
Cessionnaire des greffes du notaire C.-E. Côté
et du notaire De Lourdes Lippé
3443 rue Milette LAC-MEGANTIC Tél. 583-0787

Dr Gaston HOULE, m.d., C.S.P.Q.
SPECIALISTE en CHIRURGIE
5137 rue Frontenac Tél. 583-2673
LAC-MEGANTIC

Dr Guy LAJEUNESSE
CHIROPATICIEN
— SUR RENDEZ-VOUS —
4822 Laval Lac-Mégantic 583-0128

Dr Roger MICHAUD, m.d.
MEDECINE FAMILIALE
3494 rue Grégoire 583-2244
LAC-MEGANTIC

Docteur Gérard NOEL
MEDECIN - CHIRURGIEN
Médecine Générale
5035 Boul. des Vétérans Tél. 583-0678
LAC-MEGANTIC

M. Henry Latulippe accepte de se porter à nouveau candidat du Ralliement des Créditistes

Une fête familiale organisée par le député de Compton attire une foule évaluée à plus de 3,000 personnes



M. Henry Latulippe, député de Compton à la Chambre des Communes du parti du Ralliement des Créditistes a accepté dimanche dernier de se porter à nouveau candidat du parti dont il est le représentant dans Compton.

La fête familiale au cours de laquelle le député de Compton M. Latulippe a reçu plus de 3,000 personnes s'est changée en convention au cours de l'après-midi. En effet, une requête a circulé parmi les rangs des militants créditistes présents sur laquelle plus de 2,000 personnes ont apposé leur signature. On demandait avec instance à M. Latulippe de continuer à les représenter à Ottawa en acceptant à nouveau de se porter candidat au prochain scrutin fédéral.

Trois députés fédéraux assistaient à la fête de M. Latulippe. On remarquait MM. Romuald Rodrigue, député de Beauce, Lionel Beaudoin, député de Richmond et Gérard Laprise, député de l'Abitibi. Devant les pressions exercées par l'assistance M. Laprise a demandé au député M. Henry Latulippe de donner son consentement séance tenante, évitant ainsi une convention possible du parti au niveau du comté de Compton.

Devant cette confiance que lui exprimaient les quelque mille créditistes présents, M. Latulippe céda et se déclara heureux d'accepter de représenter les électeurs de Compton aux prochaines élections fédérales.

Les députés fédéraux présents ont tous adressé la parole à l'assistance.

Camping Lac Mégantic Inc.

Hôtel BAIE VICTORIA vous attend !

Profitez de la belle saison pour vous reposer ou prendre des vacances au bord du lac Mégantic au CAMPING LAC MEGANTIC INC.

PRIX	Tentes et tentes-roulottes	Roulottes
à la Saison	\$50. plus électricité	\$100.
à la Semaine	\$10.	\$ 15.
à la Journée	\$ 2.	\$ 3.

Eau — électricité — égouts — magnifique plage — restaurant — bar — salle à manger — épicerie — glace — salle de toilette — douches — téléphone — etc.

Nombreuses activités: tournoi de dards, danse le samedi soir, feu de camp organisé, présentation de films.

INVITATION A TOUS



CETTE SEMAINE,

Votre DÉPUTÉ
vous PARLE

CRISE SOCIAL (suite)

LA LIBERTÉ DE L'INDIVIDU EST EN JEU

L'article précédent nous démontrait que n'ayant plus une société basée sur une raison et une volonté, issue d'une loi d'amour, mais bien une société se servant des misères et des faiblesses de l'homme pour arriver à ce qu'il se détruise lui-même, le menant ainsi à l'esclavage total.

Mais, le bien-être, même socialisé, sans la liberté aurait un goût amer. Si nous ne voulons pas d'un socialisme intégral, il faut que chaque Québécois accepte d'assumer sa part de responsabilité et d'initiatives et qu'il participe de plus à la restauration morale de notre société.

Il nous faut aussi de nouvelles techniques administratives adaptées à notre économie d'abondance. "Qu'il suffise de se rappeler que 6% de la population américaine produit 33% de la production mondiale". Le salaire à lui seul n'est pas un ou-

til équitable de redistribution du pouvoir d'achat. Il nous faut de nouvelles méthodes qui ne détruisent ni l'esprit d'entreprise, ni le sens des responsabilités.

Il faut aujourd'hui que le pouvoir politique ait un fondement économique afin de libérer ce dernier des impératifs de la dictature financière capitaliste, afin d'être également en mesure d'assurer à chaque individu une part équitable des biens de notre société de surproduction.

Il nous faut sauvegarder le point d'appui des libertés humaines. LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE.

Il nous faut redonner au peuple le véritable pouvoir qu'une démocratie d'inspiration chrétienne saurait lui garantir.

Paul-André Latulippe, député de Frontenac

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

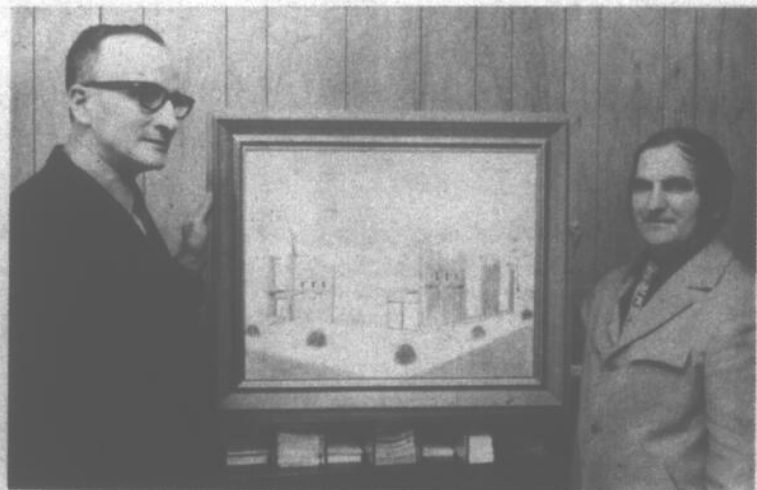
Documentaires canadiens dimanche 4, 11 h 00

«Science et esprits»

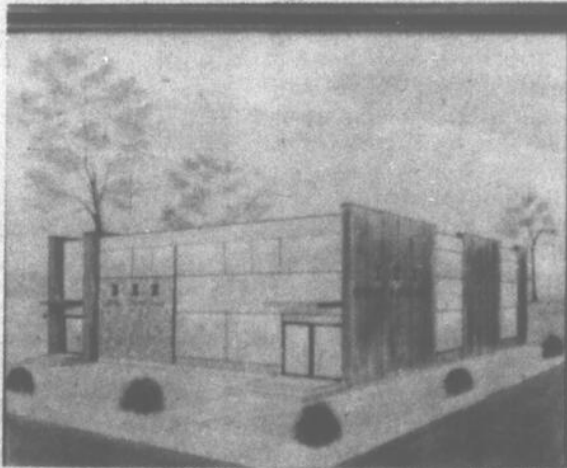
Dans la série Documentaires canadiens, le dimanche 4 juin à 11 heures, la chaîne française de Radio-Canada présentera la deuxième partie d'un film produit par l'ONF et intitulé *Regards sur l'occultisme*.

Les sciences occultes n'ont commencé à fasciner les Occidentaux que depuis la dernière décennie. Leur attrait pourrait probablement être expliqué par le fait qu'elles se présentent comme un défi et en quelque sorte comme une contradiction à l'imagination pratique et à l'esprit terre-à-terre des peuples de l'Ouest. Admettons que depuis les anciennes civilisations, les sciences occultes auraient évolué en Orient, dans les lointaines lamaserias tibétaines par exemple, au même rythme que se sont développées en Occident la technologie et les sciences exactes; peut-être à cette condition accepterons-nous de regarder d'un oeil un peu plus crédule les derniers développements dans le domaine de la para-psychologie.

Science et esprits, le chapitre à l'affiche cette semaine, nous présente des découvertes dans le domaine de l'occultisme qui étonneront beaucoup de gens. Le R.P. Réginald Omez, exorciste de Paris et para-psychologue, exposera les principales données concernant l'autosuggestion, l'affabulation inconsciente et l'automatisme psychologique.



LA NOUVELLE CAISSE POP DE N.-D. DE FATIMA: Le président du conseil d'administration M. Joseph Lacroix (à gauche) et le secrétaire-gérant M. Guy Thérberge (à droite) ont dévoilé cette semaine les plans de la nouvelle Caisse Populaire de Notre-Dame de Fatima. Les plans ont été acceptés par la Fédération des Caisses Populaires de



Lévis et les demandes de soumissions pour la construction du projet, ont été publiées cette semaine. Les sociétaires de cette coopérative seront appelés en assemblée générale spéciale afin de prendre connaissance des soumissions reçues.

(Photos l'Echo)

NOTEZ BIEN

Les Filles d'Isabelle du Cercle l'Assomption de Lac-Mégantic sont priées de prendre note que pour des raisons incontrôlables, l'assemblée mensuelle aura lieu mercredi le 7 juin prochain à 8 heures 30 p.m. au lieu habituel.

Votre Régente vous attend et souhaite à toutes une cordiale bienvenue à cette réunion, la dernière de l'année.

Les hôtes seront: Mmes Germaine Lecours, Annette Lafontaine, Thérèse Charrier, Héliane St-Pierre.

Editorial

Semaine de sécurité aquatique

Déjà, aux jours de l'ancienne Grèce et de la Rome antique, la natation était une habileté hautement cotée dans l'entraînement des guerriers. Plus tard, au moyen-âge, bien des peuples se sont mis à croire que la natation ou les bains à l'extérieur aidaient à répandre des épidémies comme la peste qui, un temps, a ravagé le continent européen. Bientôt on a associé la natation, même les simples contacts avec l'eau, à l'idée de la mort. Ce n'est que dans la seconde moitié du XIXe siècle que ces préjugés moyen-âgeux commencèrent à disparaître pour faire place de nouveau à l'acceptation des récréations aquatiques qui, depuis lors, n'ont cessé de gagner en popularité.

Aujourd'hui, la plupart des gens aiment les sports aquatiques et nautiques. Mais un coup d'oeil sur le chiffre des noyades au cours d'un seul été, même si leur nombre a diminué depuis 27 ans, nous porte à nous demander si certaines gens n'ont aucun respect de l'eau.

Et voilà précisément où réside une part des efforts du service de sécurité aquatique de la Croix-Rouge - rappeler aux Canadiens, d'un océan à l'autre, que l'eau est une source de plaisir et d'agrément, mais qu'elle mérite le plus grand respect. Le service de sécurité aquatique de la Croix-Rouge forme des moniteurs qualifiés qui, à leur tour, dirigent des cours de natation depuis les pré-juvéniles jusqu'au niveau sénior, ainsi que des cours de nage de survie, et enseignent comment ne pas se noyer en eau profonde.

Cette semaine, du 4 au 10 juin, est la semaine nationale de sécurité aquatique de la Croix-Rouge. Maintenant que les beaux jours sont revenus, de nombreux Canadiens iront passer les fins de se-

maines à leur maison de campagne ou à leur plage favorite pour y profiter du soleil et de l'eau.

En conséquence, durant cette semaine de sécurité aquatique de la Croix-Rouge et tout le long de l'été, la Croix-Rouge vous rappelle de tenir compte de la sécurité aquatique dans tous vos projets de vacances.

Assurez-vous que votre famille ait le respect de l'eau. Si vos enfants ne savent pas encore nager, fournissez-leur l'occasion d'apprendre correctement. Renseignez-vous auprès du service de sécurité aquatique de la Croix-Rouge au sujet de ses cours de natation dans votre localité.

Ne perdez jamais de vue vos enfants. C'est la seule façon d'être bien sûrs qu'ils ne prennent aucun risque dangereux.

Etablissez parmi les membres de la famille et vos amis le système du copain afin que chaque nageur nage en compagnie d'un autre. De la sorte, si des difficultés surgissent, quelqu'un sera là pour aider.

Si votre famille aime faire des promenades sur l'eau, rappelez-vous d'observer les règles élémentaires de la sécurité nautique de la Croix-Rouge.

Apprenez et observez "les règles de la route". Prenez soin de votre embarcation et sachez quelles sont ses limites de capacité.

Ne surchargez jamais une embarcation et assurez-vous que chaque personne à bord porte une veste de sauvetage approuvée par le gouvernement.

Restez à l'écoute des bulletins météorologiques. Si un orage menace, ralliez le rivage.

Au cours de la semaine de sécurité aquatique de la Croix-Rouge et tout le long de l'été, ne manquez pas d'observer les règles très simples de sécurité aquatique. Profitez de l'eau, mais respectez-la. Soyez prudents pour rester bien vivants.

Sur le Pont d'Agnes

(de nos éditions antérieures)
par Louis-Philippe POULIN
(Tous droits réservés)

Pour un grand nombre de conducteurs d'autos, cette année encore, partir ce sera mourir un peu.

Lorsqu'arrivent les vacances, chaque année, il y a de la joie, non seulement dans le coeur des enfants, mais encore dans le coeur des parents.

Même si on s'est plu à dire déjà, que lorsque les vacances des enfants commencent, celles des parents finissent.

Braves petits et chers plus grands, soyez chez vous, parmi nous, chez nous.

Même si le froid avait persisté à nous demeurer, nos portes vous auraient été toutes grandes ouvertes.

"Tout vieillard qui meurt, est une bibliothèque qui brûle" dit-on en Afrique. Ne pourrait-on pas dire, en notre propre pays, que tout vieillard qui disparaît, emporte dans la tombe une bribe de nos traditions.

Dans ces courses vers les cimes, il y aura toujours des concurrents qui atteindront les cimes... tières.

D'après cette vitesse avec laquelle il fait tomber les épis, l'homme à la faux, n'utilise pas que son vieil instrument, il possède des méthodes modernes.

En avant la balle-molle et qu'aucun joueur n'y aille, de main morte!

Places aux sports d'été, que les nombreux sports d'hiver n'auront pas à jalouser.

Chronique légale

par Claude Paradis, avocat
B.A., LL. L.



Le permis de vendre d'automobiles usagées

Dans le but de protéger le consommateur, et en particulier de l'acheteur d'une automobile usagée, la Loi de la Protection du Consommateur exigera dans un avenir prochain que tout vendeur d'automobile usagée se munisse d'un permis de vendeur donné par l'Office de la Protection du Consommateur. Toute personne, société ou corporation qui vend elle-même ou qui a à son emploi des vendeurs d'automobiles usagées doit faire une demande à l'Office de la Protection du Consommateur pour obtenir un permis. Dans sa demande, le vendeur ou son employeur doit fournir à l'Office des renseignements qui permettent de vérifier en grande partie l'honnêteté ou la solvabilité des vendeurs.

De plus, le vendeur ou son employeur devra fournir avec sa demande de permis de vendeur itinérant un cautionnement qui a pour but de garantir l'indemnisation de tout consommateur porteur d'un jugement contre le vendeur ou son représentant. Ce cautionnement peut être versé soit en argent, soit en obligations ou par une police de garantie émise par une compagnie autorisée à le faire par les lois du Québec. Prenons le cas d'un garage qui emploie 5 vendeurs: le propriétaire du garage, s'il est l'employeur, doit verser un cautionnement de \$25,000.00 et il lui en coûte \$200. pour obtenir les permis pour ses vendeurs.

Mentionnons enfin, qu'en vertu de l'article 36 du règlement numéro 4 de la Loi, tout consommateur, à qui un vendeur d'automobiles usagées cherche à vendre une automobile peut exiger du vendeur qui lui montre son permis.

Claude Paradis

CLUB DE L'AGE D'OR

A l'occasion de la fête des Mères, nous avons pensé organiser une veillée de danse, que nous répéterons aussi souvent que nos membres le souhaiteront. M. Marcel Goulet, président du comité des loisirs depuis l'élection du nouvel exécutif, a pris en main la direction de la veillée. Etant aussi gardien

au Club des Aramis qui nous fournit toujours gracieusement sa salle, M. Boulet, en organisateur averti, s'est très bien occupé à nous faire passer une agréable soirée. Plusieurs prix de présence furent donnés et ceux qui assistaient à cette veillée sont ceux qui désirent vraiment s'amuser.



Nous avons procédé au choix de notre nouvelle maman de

l'année. Mme Wilfrid Isabelle fut l'heureuse élue. Toute émue de surprise, elle fut couronnée par Mme Henri-Boulet, notre manan précédente. Un arrangement de fleurs séchées lui a été offert par le Club. Madame la Présidente lui épingla une rose de corsage pendant que la foule applaudissait.

Nous avons repris la danse, jusqu'à ce que la fatigue se fasse sentir, et chacun se quitte pour aller se reposer.

La publiciste



Marcel LEBRUN, c.d'a.a.

Automobile - Incendie - Vie - Responsabilité et autres

Conseiller professionnel, le courtier d'assurance est votre "Homme de Confiance". Il doit alléger à ses clients avant tout.

Bureau : 5087 rue Frontenac - Lac-Mégantic

TEL. 583-0600

PLANS BUDGETAIRES

RESIDENCE : 583-2719

FONDÉ EN 1929

L'ECHO de FRONTENAC

JOURNAL HEBDOMADAIRE RÉGIONAL

Rédaction et administration à 5040 Boul. des Vétérans Tél. 583-1630

— LAC-MÉGANTIC —

Mme L-Philippe Poulin directrice

MEMBRE des HEBDOS du CANADA et de l'AUDIT BUREAU of CIRCULATION

HEBDOS DU CANADA

ABC

Circulation certifiée

Abonnements : CANADA \$4.50 ETATS-UNIS \$6.50

Imprimé aux ateliers de l'Imprimerie Poulin Ltée St-Joseph de Beauce

Courrier de la 2e classe Enregistrement No 1148

Le Porte-Etendard du Parti Libéral maintenant connu du peuple : M. Claude TESSIER



M. Claude Tessier, le nouveau porte-étendard du parti libéral fédéral dans Compton, est félicité par l'honorable Jean-Luc Pépin, ministre de l'Industrie et du Commerce, et par Me Yves Forêt, député de Stanstead.

Le nom de M. Claude Tessier est maintenant connu comme étant celui du candidat officiel du parti libéral fédéral dans Compton pour les prochaines élections.

Monsieur Tessier, directeur de l'Education permanente de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, du Campus 10, à Lac-Mégantic, a été élu candidat officiel, lors de la convention de ce parti qui se tenait dimanche après-midi à Cookshire.

Il y eut élection pour la nomination d'un candidat libéral; en effet, en plus de M. Claude Tessier, il y avait en lice à ce poste M. Alphonse Godbout, maire d'East-Angus.

PROVINCE DE QUEBEC

Municipalité Scolaire de WINSLOW-SUD

AVIS PUBLIC

est, par le présent, donné à tous les propriétaires de biens-fonds et habitants tenant feu et lieu de cette municipalité, que le rôle de perception des taxes scolaires fixées par les COMMISSAIRES d'écoles de cette municipalité est déposé à mon bureau où il peut être examiné par les intéressés, pendant quinze jours, à compter de cet avis; durant ce temps, tout contribuable intéressé peut porter plainte, par écrit, au sujet de ce rôle qui sera pris en considération et homologué, avec ou sans amendements, à la session des COMMISSAIRES qui aura lieu le treizième jour de juin 1972, au lieu ordinaire des séances, à huit heures de l'après-midi; ce délai étant expiré, il sera en vigueur, et toute personne intéressée, après en avoir pris connaissance si elle le désire, est tenue de payer le montant de ses taxes au soussigné, à son bureau, dans les vingt jours qui suivront ledit délai de quinze jours, et ce, sans avis ultérieur.

DONNE à Stornoway, ce 26e jour de mai mil neuf cent soixante-douze.

Léo CAMERON,
sec.-trés.

Plus de 500 personnes assistaient à cette assemblée présidée par M. Claude Dallaire de Sherbrooke, conjointement avec Me Paul Veilleux de Lac-Mégantic. L'honorable Jean-Luc Pépin, ministre de l'Industrie et du Commerce, était l'orateur invité, représentant du premier ministre Pierre-E. Trudeau. On remarquait également Me Yves Forest, député de Stanstead à la Chambre des Communes et M. J. Omer Dionne, député de Compton à l'Assemblée nationale.

Dans son allocution, le maire Godbout a déclaré qu'un problème sérieux existait au niveau du comté de Compton, celui de représentation au niveau du gouvernement fédéral. Soulignant tout ce que le comté a perdu en votant négatif, M. Godbout ajouta que le grief des électeurs de Compton peut être réglé aujourd'hui, il s'agit, dit-il, d'élire à cette convention, un homme actif et travailleur, qui se tiendra debout, capable de se faire entendre auprès des autorités gouvernementales en vue de revendiquer les droits et les revendications du comté.

Pour sa part, M. Tessier a été ferme dans son exposé, déclarant qu'il était grand temps de sortir de l'opposition le comté de Compton afin de lui faire profiter des millions de dollars que le gouvernement met à la disposition de la population. Le gouvernement Trudeau, dit-il, est le seul qui peut et doit poursuivre l'oeuvre commencée. Il a fait la preuve de sa compétence et de sa force. C'est avec lui que nous reprendrons le temps perdu exhortant les militants libéraux à lui accorder leur appui à la convention, décision qui pourrait être celle des cinq prochaines années.

Volontaires par excellence

Ces personnes de différents âges et de différents milieux accomplissent des tâches importantes et essentielles pour la Croix-Rouge.

VOUS AUSSI POUVEZ AIDER.



(Photo l'Echo)

Le nouveau porte-étendard du Parti libéral fédéral dans Compton M. Claude Tessier, au moment où le président d'élection M. Claude Dallaire, venait de dévoiler le résultat du scrutin.

"L'unité a été faite, vous avez fait le choix de votre candidat. Le défi à relever est lancé il faut maintenant se mettre à la tâche avec détermination. Sans vous, inutile de songer à une victoire libérale, nous avons

besoin de tous les libéraux quel que soit leur âge et leurs conditions, nous avons besoin de ceux qui veulent un pays fort." de déclarer le nouveau porte-étendard du parti libéral dans Compton, M. Claude Tessier, après son élection à cette convention.

A l'attention des employeurs

Dans le cadre de la campagne d'emploi d'été pour étudiants, le Gouvernement fédéral a lancé, par l'entremise de ses Centres de Main-d'oeuvre du Canada, le "Programme d'échanges inter-régionaux pour l'emploi d'été des étudiants".

Les emplois offerts dans le cadre de ce programme doivent répondre aux conditions suivantes:

- un salaire d'au moins \$80.00 par semaine,
- une durée minimum de trois mois,
- n'exiger aucune compétence spéciale particulière,
- être à la portée des étudiants du niveau post-secondaire.

Les employeurs intéressés à engager des étudiants d'une autre province canadienne aux conditions énoncées ci-haut n'ont qu'à communiquer avec leur Centre de Main-d'oeuvre du Canada et demander le coordonnateur de la campagne pour les emplois d'été des étudiants.

dès la première année

d'intérêt

obligations d'épargne du Québec

"Le jour où les gens seront satisfaits le monde cessera de l'améliorer"

(Jean-Luc Pépin)

"Le rôle croissant que jouent les gouvernements, le grossissement du pouvoir et les nouvelles législations sociales créées, multiplient les mécontentements. C'est par ses programmes de participation: enquêtes royales, livres blancs, perspectives-jeunesse, initiatives locales que les gouvernements sollicitent et invitent les gens à protester", de déclarer l'honorable Jean-Luc Pépin, ministre de l'Industrie et du Commerce, dans son allocution lors de la convention libérale de Compton, tenue à Cookshire dimanche dernier.



Faisant allusion aux gouvernements de l'histoire, dont leur rôle se résumait à peu de choses: faire la guerre, surveiller les importations, "Ces gouvernements traversaient une période

de du libre échange, libre entreprise, liberté que seule une certaine classe de la société pouvait profiter, les autres avaient la liberté de se taire et de crever. Ce n'était pas un système valable, de dire M. Pépin, il fallut donc opérer des changements considérables dans l'expression du libéralisme en accordant plus d'attention à la sécurité de la population en général. Ces changements n'ont pas été imposés par les politiciens mais bien par la population qui réclament des législations sociales, des législations industrielles, des législations scolaires, etc."

"Les occasions de mécontentement augmentent de plus en plus puisque la population compte sur le gouvernement. Lorsqu'il n'y avait pas d'allocation familiale, pas de pension de vieillesse, on ne critiquait pas sur le retard apporté à la livraison des chèques, il n'y en avait pas, on ne protestait pas sur le montant versé comme pension de vieillesse, ça n'existait pas."

Faisant allusion aux programmes d'Initiatives locales et de Perspective-jeunesse dont le but est de créer des emplois non conventionnels, M. Pépin déclara: "Ne parvenant pas à créer des emplois conventionnels pour enrayer le chômage, il a fallu trouver des emplois non conventionnels, car, de plus en plus dans la société des gens n'acceptent plus des emplois à



(Photos l'Echo)

ON RECONSTRUIT: "Tout le monde à l'oeuvre, le président en tête". En effet nous apercevons le dévoué président de l'Association de Chasse et Pêche de Lac-Mégantic "Ti-Will" (Wilma Breton) à droite, assisté des membres, qui lèvent le nouveau camp sur les bords du lac McKenzie. "Avec de la coopération, qu'est-ce qu'on ne peut réussir?" semble nous dire le président heureux de la collaboration de ses membres.

COUET INC. Entrepreneur général

3973 rue Québec Central C.P. 928 Tél. 583-1324

LAC-MEGANTIC

<p>LOCATION DE MACHINERIES</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Excavation ● Terrassement ● Gravelage ● Compresseurs 	<p>ATELIERS</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Fabrication de remorques "trailers" ● Boîtes de camions — ou pick-up en acier ou en bois ● Installation de double roues sur camions ● Soudure à arc (électrique)
---	--

répétition d'actes dans les usines"

"La priorité accordée aux 19,000 projets de Perspectives-jeunesse cette année a été ba-

sée sur ces critères d'emplois non conventionnels, critères, de base encore indéfinis, vagues. Il a fallu de plus, de mentionner le ministre, se limiter à 3,000 projets, car les subventions votées par la Chambre ne nous permettaient pas d'en accepter davantage. Donc, 16,000 projets refusés, pour les quels une moyenne de dix personnes sont directement affectées, ajoutons à ce nombre les parents, les frères, les soeurs, etc., nous arrivons à un chiffre exorbitant de mécontents que le gouvernement n'avait pas il y a trois ans, puisque ces programmes n'existaient pas. La solution serait-elle de suggérer au gouvernement de ne plus se mêler de créer de ces emplois non conventionnels à cause des mécontents? Non, dit-il, car nous avons réalisé des choses remarquables, se souvenant que le jour où les gens seront satisfaits, le monde cessera de s'améliorer. Créer des emplois non conventionnels sera imitée par les gouvernements étrangers, principalement par les

Etats-Unis prochainement" de mentionner le ministre.

M. Pépin rappela aux militants libéraux que la politique joue un rôle de plus en plus grand de nos jours; la population, dit-il, doit attacher plus d'importance à la politique et le parti politique en est l'élément essentiel. Personnellement, dit-il, je suis entré en politique en 1963, par obligation morale, car Diefenbaker n'avait pas compris et n'a jamais voulu comprendre le phénomène canadien-français au Québec. J'ai opté pour le parti libéral pour plusieurs autres raisons dont la principale, c'est qu'il est celui qui a le mieux compris la province de Québec et qui a le mieux travaillé à l'unité du Canada" de déclarer en terminant le ministre de l'Industrie et du Commerce M. Pépin.

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS



(Photo l'Echo)

CERTIFICAT DE MERITE: Un certificat de mérite a été décerné à M. J.-Emile Cloutier, de Lac-Mégantic pour son travail bénévole et ses services remarquables rendus à la Société Canadienne de la Croix-Rouge dont l'intérêt et l'apport généreux ont grandement aidé la Société à poursuivre son oeuvre humanitaire. Ce certificat était signé par le président de la division de Québec M. Paul Vaillancourt et lui a été décerné par la présidente de la Société, section de Frontenac Mme G. M. Stearns de Lac-Mégantic. Pour la troisième année consécutive le récipiendaire a accepté la vice-présidence de la campagne de souscription en faveur de la Croix-Rouge Canadienne ayant pour tâche spéciale la responsabilité de la souscription de toutes les paroisses du comté de Frontenac à l'exception de Lac-Mégantic. Le comité local de la Croix-Rouge a apprécié à sa juste valeur le travail de M. Cloutier en le recommandant pour être honoré de son travail.

LEBLANC

JACQUES LEBLANC, PROPRIETAIRE

5114, Frontenac — Lac-Mégantic

Des FRUITS
Des LEGUMES
et des FROMAGES

TOUJOURS FRAIS

AU MARCHÉ DE
FRUITS ET LEGUMES

583-2321

Invitation à tous les Motocyclistes

GRANDE BENEDECTION

au Club des Mercenaires

SAMEDI LE 3 juin 1972 à 7.30

Tous les motocyclistes sont invités, de la plus petite à la plus grosse moto, membres ou non du club sont les bienvenus.

APRES LA BENEDECTION,
UNE MESSE SERA CELEBREE au CLUB
par le R.P. Claude POULIN.

Le départ se fera à 7 h. dans la cours du collège.
Bienvenue à tous.

Y. Champagne

A tous les bénéficiaires de la Pension de vieillesse



LES PRESTATIONS DU SUPPLÉMENT DU REVENU GARANTI ONT ÉTÉ MAJORÉES...

...à \$150 par mois pour un pensionné célibataire
 ...et à \$285 par mois pour un couple marié pensionné.

SI L'INDICE DU COÛT DE LA VIE AUGMENTE... VOTRE PRESTATION AUGMENTERA AUSSI

- la pension et le supplément sont augmentés depuis janvier dernier afin de pallier à l'augmentation du coût de la vie
- à l'avenir, si le coût de la vie augmente les prestations seront révisées en conséquence, chaque année en avril
- 1.8 million pensionnés verront leur pension et leur supplément révisés en entier suivant le coût de la vie
- un million de personnes âgées de 65 ans et plus (environ 60% des bénéficiaires de la Pension de vieillesse) bénéficieront d'augmentation à leur Supplément, qu'il soit maximal ou partiel
- 100,000 pensionnés de plus auront droit au Supplément pour la première fois grâce à la hausse du plafond des revenus admissibles.

Qui peut maintenant bénéficier du Supplément?

Toutes les personnes qui touchent la Pension de vieillesse recevront, durant le mois de juillet, un dépliant et une formule de demande de Supplément

qui leur permettront de déterminer s'ils peuvent bénéficier du Supplément.

Votre Pension de vieillesse

Votre chèque de mai sera au même montant que les précédents

Votre chèque de juin comprendra:

versements rétroactifs de janvier à mai \$14.40

nouveau taux du chèque mensuel régulier. 82.88

Le chèque du mois de juin sera de \$97.28

Votre Pension de vieillesse et le Supplément du revenu

Ceux qui reçoivent les prestations maximales de la Pension de vieillesse et du Supplément du revenu réunis toucheront:

— \$150 pour un pensionné célibataire ou une personne mariée dont le mari

ou la femme n'est pas un pensionné

— \$285 pour un couple marié s'ils sont tous deux pensionnés — \$142.50 chacun.

Ceux qui ne reçoivent en ce moment qu'une partie du Supplément touche-

ront la même augmentation, mais non les nouvelles prestations maximales ci-haut mentionnées.

Votre chèque de mai sera au même montant que les précédents.

Votre chèque de juin sera au nouveau taux et comprendra la rétroactivité depuis janvier dernier.

Renseignements supplémentaires

Tous les pensionnés recevront, par courrier, des renseignements supplémentaires à la mi-juin. Vous pouvez aussi vous adresser au bureau régional de la Sécurité de la vieillesse situé dans la capitale de votre province.



Santé et Bien-être social Canada

Health and Welfare Canada

Abris pour remiser les ordures ménagères

Autres amendements au règlement

—Les propriétaires d'établissements commerciaux de la ville de Lac-Mégantic devront dorénavant, ainsi que le stipule le règlement municipal no 528, éri-

ger et maintenir sur les terrains adjacents à leurs établissements un abri de dimensions suffisantes afin d'y remiser les ordures ménagères dans leurs contenants, en at-

tendant le passage périodique des éboueurs.

S'ils ne construisent pas d'abri à ces fins, ils devront personnellement et quotidiennement disposer de ces ordures et ne jamais les laisser à la vue.

Les occupants, propriétaires comme locataires, de résidences devront, quant à eux, déposer leurs ordures dans des réceptacles couverts, aux abords des ruelles ou des rues. Le poids des réceptacles ne devra excéder, compte tenu de leur contenu, cent livres. Ces réceptacles doivent être en métal ou en substance plastique et ils doivent être munis de poignées. C'est dire que les sacs de polythène que l'on utilise sur une haute échelle devront être remisés à l'intérieur de réceptacles répondant aux normes édictées par le règlement.

Toute contravention à ce règlement, qui reprend en les précisant les dispositions des règlements précédemment adoptés pour le même motif, rendra son auteur passible d'une amende non inférieure à cinq dollars et n'excédant pas cent dollars ou, à défaut de paiement, d'un emprisonnement d'une durée n'excédant pas deux mois.

CINÉMA MEGANTIC

A L'AFFICHE JUSQU'À SAMEDI

GAGNANTE DU "OSCAR" MEILLEURE ACTRICE
Maggie Smith
 POUR SON RÔLE DANS



LES BELLES ANNÉES DE MISS BRODIE
 Robert Stephens

POUR LA PREMIÈRE FOIS RÉUNIS À L'ÉCRAN



JEAN GABIN
 ALAIN DELON
 LINO VENTURA
 IRINA DEMICK

Un film de HENRI VERNEUIL

LE CLAN DES SICILIENS

DIMANCHE — LUNDI — MARDI

VENEZ VOUS DÉFOULER!



UNE SATIRE DE LA SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION PLEINE D'HUMOUR ET DE GAÏÉTÉ...

Barbra Streisand
 George Segal
 VERSION FRANÇAISE

"LA CHOUETTE ET LE PUSSYCAT"
 (THE OWL AND THE PUSSYCAT)
 AN HENRI PRODUCTIONS

"MARQUE AU FER ROUGE"

BIENTOT

"Un enfant comme un autre"

avec RENE SIMARD

Théâtre Frontenac

ST-GEDEON

JUIN 1-3-4

JEU. SAM. DIM.

"je veux mon enfant!" POUR TOUS
 EASTMANCOLOR



le meilleur film français projeté au Festival de Cannes

la maison sous les arbres
 Film de REINE CLEMENT • musique de GILBERT BECAUD
 FAYE DUNAWAY FRANK LANGELLA et la participation de MAURICE RONET

2 ième FILM

COULEUR



ANNE GIRAROT MIREILLE DARC BERNARD BLIER
 Michel AUDIARD

**ELLE BOIT PAS
 ELLE FUME PAS
 ELLE DRAGUE PAS
 MAIS... ELLE CAUSE**

Soirée théâtrale à Lac-Mégantic

Sous les auspices du Club Optimiste local

La troupe de l'E.S.S.E. présente à l'école de la Visitation de Lac-Mégantic jeudi le 1er juin à 20 heures, la pièce de Bernard Shaw, PYGMALION, version française de "My Fair Lady".

Cette comédie sera adaptée à la région immédiate de Lac-Mégantic, nous confirmait M. André Roby, directeur de la troupe.

Présentée sous les auspices du Clup Optimiste, les recettes seront versées à l'organisation du baseball des jeunes de la ville

La population est invitée à venir goûter du bon théâtre amateur offert par une troupe de professeurs et d'étudiants.

Le prix d'entrée est fixé à \$1.25 pour les adultes et de 75 cents pour les étudiants. On peut se procurer les billets au Restaurant Chez Maurice; à la Pharmacie Gingras et auprès du président des étudiants du campus No 10 M. Robert.

TEL. RES. et BUREAU : 583-1458

H. P. Campeau C. d'A. A.

ASSURANCES GÉNÉRALES
 FEU - VIE - AUTOMOBILES

4235 rue Laval Lac-Mégantic, Qué.
 ASSURANCE-VIE "CONFÉDÉRATION"

COMMENCANT LE 7 JUIN À 7.30

A L'AFFICHE DU CINÉMA MEGANTIC



Un duo fort sympathique sur scène, René et Régis Simard.

dans "UN ENFANT COMME UN AUTRE"

Echos d'il y a dix ans

(de notre édition du 31 mai 1962)

RALLIEMENT CREDITISTE

M. Réal Caouette préside un grand ralliement créditiste à l'occasion des élections fédérales, auquel assiste une foule nombreuse. Il appuyait la candidature de M. Henry Latulippe, un des 75 candidats du Québec dans la lutte électorale. M. Caouette demandait aux électeurs de "ne pas voter en fonction des quatre semaines électorales mais en fonction des quatre années qui suivront. Il y aura toujours des pauvres et des riches, dit-il, mais le Crédit Social veut empêcher les citoyens de mourir sur un tas de blé".

seph Pierre Yves, fils de M. et Mme Maurice Campeau de St-Romain.

IL Y A VINGT ANS

Mgr P.S. Desranleau, archevêque de Sherbrooke, meurt subitement - Le Dr Gérard Noël est choisi comme candidat libéral; M. et Mme J. Emile Cloutier fêtent leur 25e anniversaire de mariage; M. Horace Boivin, maire de Granby, est le conférencier à la Chambre de Commerce; M. Olivier Grenier de Piopolis reçoit une décoration, celle de l'Ordre Diocésain de St-Michel.

25e ANNIVERSAIRE

Les Lacordaire et Jeanne d'Arc de Lac-Mégantic célèbrent leur 25ème anniversaire de fondation. M. Paul Mathieu prononce une conférence à cette occasion. Cet événement coïncidait avec le 25ème anniversaire de vie sacerdotale du pasteur de la paroisse M. le chanoine Oscar Mauger, et est souligné lors de cette soirée.

LE FEU DETRUIT UNE MAISON ET UNE GRANGE

A Stornoway un incendie a détruit de fond en comble la maison et la grange de M. et Mme Lionel Doyon. Le fils de M. et Mme Lionel Doyon, Gaëtan, âgé de 14 ans, sauve son petit grère Claude âgé de 6 ans, en brisant la vitre de sa chambre et en pénétrant dans l'édifice déjà en flammes.

NOUVEAU MAIRE

M. Lorenzo Rodrigue a été élu maire de St-Méthode par une majorité de 58 voix.

JOUTE D'OUVERTURE

Tout un programme marque l'ouverture de la saison de la balle-molle. Il y a eu parade, discours et joute. Le Shier triomphe du Ste-Agnès par un score de 8 à 10.

DECES

Mme Ovila Roy, 71 ans et 6 mois, de Lac-Mégantic; Mme Trefflé Veilleux, 73 ans, de Nantes; M. Octave St-James, 73 ans et 4 mois de Nantes; Mme Antonio Gendron, 65 ans, de St-Samuel.

NAISSANCES:

Marie Rita Lucie, fille de M. et Mme Paul-Émile Cloutier; Marie Sylvie Francine, fille de M. et Mme Réal Leblanc; Jo-

Résultats de la 10e semaine du tournoi de dards à Piopolis

DIMANCHE, 21 MAI

Milles Suzy Houle et Sylvie Lafontaine (2 sur 2); Marc et Yves Vachon (1 sur 2); Raymond Allard et Monique Jacques, 1 sur 2; Milles Jacinthe et Lucie Lafontaine, 1 sur 2; Pierre Gauthier et Linda Lafontaine, 1 sur 2; Michel Thivierge et Bruno Gauthier, 1 sur 2; Mille Florence Jacques et M. Gilles Vachon, 1 sur 2.

JEUDI, 25 MAI

M. et Mme Marcel Lafontaine, 2 sur 2; Denis et Raymond Grenier, 1 sur 2; Léopold Thivierge et Marc Quirion, 1 sur 2; Mme Lucille Quirion et Laurier Gauthier, 2 sur 2; M. et Mme Roger Fortier, 2 sur 2; Mmes Lucienne Lafontaine et Béatrice Gauthier, 1 sur 2; J.-Guy Grenier et Madeleine Corriveau, 1 sur 2; Raymond Gauthier et Luc Lafontaine, 2 sur 2; Mme Marie Lemieux et Mme Colette Martel, 1 sur 2; M. et Mme Alphée Grenier, 1 sur 2.

Les Centres de main-d'oeuvre ouverts le soir et les samedis

- Dans le but d'aider les travailleurs de la construction qui ne détiennent pas de certificat provincial de qualification et qui doivent faire valider leur qualification professionnelle, les Centres de Main-d'oeuvre du Québec seront ouverts les lundis et mercredis de chaque semaine, de 7 heures à 10 heures du soir, ainsi que les samedis, de 9 heures à 5 heures.

Les travailleurs concernés sont priés de se présenter, dans les plus brefs délais, au Centre de Main-d'oeuvre du Québec le plus près de chez eux en apportant une attestation des heures

de travail qu'ils ont accomplies ainsi que leur carte d'assurance sociale.

Pour la région des Cantons de l'Est, les travailleurs pourront s'inscrire aux endroits suivants: Sherbrooke: 740 ouest, rue Galt, chambre 101;

Lac-Mégantic: 5527, rue Frontenac, chambre 127;

Asbestos: 215, rue Chassé; Richmond: 745, rue Gouin, chambre 202.

On s'occupera tout particulièrement des gens qui avaient déjà travaillé dans la construction avant la date d'entrée en vigueur du règlement actuel.

miniFoto

Tirage, vendredi,
le 26 mai
50569
21 gagnants de \$5,000
0569
160 gagnants de \$500.
569
1702 gagnants de \$100.

Top rêve, c'est quoi ?

Gagne-le au

"Rêvassi-Révassa"

Voyages! Prix en \$! Cadeaux! Coke!

Formule de participation ci-dessous.

Mariez les mots sous les capsules ou à l'intérieur des canettes.

Vous trouverez, imprimé sous chacune des rondelles de capsule de bouteille de Coca-Cola et sur le fond intérieur de chacune des canettes de Coca-Cola, un des mots dont la liste apparaît ci-dessous. Conservez-les. Si vous réussissez à les marier tel qu'indiqué et à répondre correctement à la question de qualification ci-dessous (sauf pour les voyages), vous remportez le prix (dans le cas des voyages, vous avez le choix d'un montant comptant équivalent). C'est tout ce qu'il y a de plus simple.

Les personnes qui gagneront un voyage auront le plaisir de le faire en première classe (un voyage aller-retour pour deux personnes plus \$500.00 d'argent de poche).

FORMULE DE PARTICIPATION

Nom _____ Téléphone _____

Adresse _____ Aop. _____

Ville _____ Zone _____ Prov _____

QUESTION DE QUALIFICATION MULTIPLIER 653
PAR 19
AJOUTER 33901
DIVISER PAR 34

VOICI MA RÉPONSE*

En apposant ma signature au bas de cette formule, je reconnais m'être dûment conformé à tous les règlements de ce concours.

(signature)

* Si vous êtes âgé de moins de 16 ans, vous pouvez demander l'aide de vos parents ou de votre tuteur pour trouver la réponse. Ceux-ci doivent apposer leurs initiales à côté de votre signature sur la formule de participation.

Le concours se termine le 31 juillet 1972.

VOICI COMMENT VOUS POUVEZ GAGNER

Tout juste avant et pendant le concours, les bouteilles de Coca-Cola seront munies de capsules spéciales. On a imprimé des mots sous les rondelles de vinyle qui se trouvent à l'intérieur de ces capsules. On a également imprimé des mots sur le fond intérieur des canettes de Coca-Cola; ces mots ne sont visibles que lorsque les canettes sont vides. Conservez les rondelles des capsules et les fonds de canettes. En mariant les mots tel qu'indiqué ci-dessous, vous devenez éligible aux prix suivants: UN VOYAGE, UN CADEAU, DU COMPTANT OU UNE CAISSE DE COKE.

<p>A. Des voyages</p> <p>MARIEZ LES MOTS SUIVANTS</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Corrida + Taureau 2. Chapeau + Melon 3. Romulus + Remus 4. Mardi + Gras 5. Valse + Strauss 6. Palmiers + Plage 7. Mikado + Kimono 8. Expos + Giants 9. Iliade + Odysseé 10. Gondole + Canal 11. Surfing + Vagues 12. Tour + Eiffel 13. Plongée + Sous-marine 14. Pyramide + Aztèque 15. Roulette + Casino <p>Vous avez également le choix d'un prix en argent comptant de \$1,000.00.</p> <p>B. Des cadeaux</p> <p>MARIEZ LES MOTS SUIVANTS</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Touché + Converti 2. Disc + Jockey 3. Savourez + Coca-Cola 4. Trou + D'un coup 5. Phono + Graphe 6. Souriez + Clic 7. Vive + L'été 8. Dé + Tente 9. Au + Filet 10. Pique + Nique <p>C. Du comptant</p> <p>MARIEZ LES MOTS SUIVANTS</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Cent + Dollars \$100.00 2. Dix + Piastres \$ 10.00 <p>D. Du Coke</p> <p>MARIEZ LES MOTS SUIVANTS</p> <p>Vrai + de vrai</p>	<p>15 destinations</p> <p>ET VOUS PARTEZ VERS</p> <p>Madrid Londres Rome Rio de Janeiro Vienne Miami Tokyo San Francisco Athènes Venise Honolulu Paris La Barbade Mexico Monaco</p> <p>10 articles</p> <p>ET VOUS GAGNEZ</p> <p>Un ballon de football Un radio à transistors Un sac-frigo 12 balles de golf Un tourne-disque/radio Un appareil Instamatic Un pantalon de plage Un hamac Un équipement de badminton Un grill hibachi</p> <p>2 coupures</p> <p>ET VOUS GAGNEZ LE MONTANT DE</p> <p>Une caisse de Coca-Cola (10 oz) (24 bouteilles ou canettes)</p> <p>ET VOUS GAGNEZ</p> <p>Une caisse de Coke</p>
--	---

Coca-Cola Ltée et ses embouteilleurs autorisés distribueront 200,000 prix que l'on pourra gagner en mariant correctement les rondelles de vinyle et/ou les fonds de canettes et en répondant correctement aux questions de qualification. A l'adresse de tous les Canadiens pendant la période du concours.

Coke... le vrai de vrai

COCA-COLA ET COKE SONT DES MARQUES DÉPOSÉES QUI IDENTIFIENT LE PRODUIT DE COCA-COLA LTÉE SEULEMENT.

Informations relatives à la mise en candidature et aux élections Scolaire Nouvelle de la Municipalité

En conformité à la loi concernant l'Éducation au Québec, article 105, les listes d'électeurs furent déposées aux endroits indiqués par le Conseil Provisoire lors de leur réunion du 1er avril 1972 et cela pendant tout le mois d'avril à la suite d'un avis public.

L'article 109 précise que dans les quinze (15) jours suivant l'avis du dépôt de cette liste électorale quiconque croit que son nom ou celui d'une autre personne a été omis ou inscrit sans droit sur la liste peut formuler une demande écrite ou verbale en inscription ou en radiation au bureau du secrétaire-trésorier.

SONT ÉLIGIBLES À LA CHARGE DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES:

CHAPITRE I

LE CENS D'ÉLIGIBILITÉ DES COMMISSAIRES D'ÉCOLES

L'Article 95 de la Loi de l'Instruction publique tel que modifié par la Loi 27-1971 énumère les conditions générales que doit remplir quelqu'un pour être éligible, c'est-à-dire pour avoir le droit d'être mis en nomination pour la charge de commissaire et d'être élu à cette charge dans une commission scolaire nouvelle:

"... Tout citoyen canadien majeur domicilié dans la municipalité scolaire depuis au moins six mois et qui n'est frappé d'aucune incapacité légale est éligible à la charge de commissaire ou syndic d'écoles pour n'importe quel quartier de la municipalité scolaire". (Article 95 de la Loi de l'Instruction publique)

Les qualités requise pour être commissaire d'une commission scolaire nouvelle sont donc les suivantes:

1- Etre citoyen canadien

On peut être citoyen canadien par naissance ou par naturalisation:

- a) par naissance: lorsque l'on est né sur le territoire canadien;
- b) par naturalisation: lorsque, étant de nationalité étrangère, on a obtenu la nationalité "canadienne" en vertu d'un certificat de citoyenneté. Le fait de demeurer depuis plusieurs années au Canada ne rend pas quelqu'un apte à y exercer tous les privilèges, droits et pouvoirs des citoyens de Canada: il faut qu'il soit aussi naturalisé canadien.

2- Etre majeur

C'est-à-dire avoir 18 ans révolus.

3- Etre domicilié dans la municipalité scolaire depuis au moins six mois

a) être domicilié

Le domicile ou la résidence habituelle de quelqu'un est l'endroit (immeuble, appartement, etc.) où, légalement et officiellement, il est censé demeurer physiquement. En vertu de la Loi de l'Instruction publique (article 4, Loi 27-1971), le domicile d'une personne au sens de la présente loi est au même lieu qu'en vertu du Code civil pour l'exercice de ses droits civils. L'article 79 du Code civil prévoit que le domicile de toute personne quant à l'exercice de ses droits civils est au lieu où elle a son principal établissement. (Voir Annexe IV)

Il ne faut pas confondre le "domicile" avec:

- la propriété d'un bien-fonds ou d'un immeuble: le fait d'être propriétaire dans une municipalité scolaire autre que celle où l'on demeure donne le droit d'y "voter", mais ne rend pas éligible à la charge de commissaire dans cette municipalité scolaire;
- la résidence temporaire ou passagère à un endroit (pension, visite, etc)
- le lieu de travail ou d'études.

b) dans la municipalité scolaire

Le candidat à un poste de commissaire dans une commission scolaire doit avoir son domicile sur le territoire de cette même commission scolaire.

c) depuis au moins six mois...

Il faut entendre ici au moins six mois avant le 5 juin 1972, jour de la mise en candidature. Le candidat à un poste de commissaire doit donc avoir eu domicile dans la municipalité scolaire depuis le 5 décembre 1971.

On ne peut être commissaire que dans UN quartier (article 65 de la Loi de l'Instruction publique).

On peut être commissaire dans n'importe quel quartier de la municipalité scolaire (il n'est pas nécessaire de résider dans le quartier où on est commissaire).

4- N'être frappé d'aucune incapacité légale

Voici les principaux cas d'incapacité ou d'incapacité légale:

a) le statut d'employé de la commission scolaire ou de la commission régionale

Un employé d'une commission scolaire et/ou un employé d'une commission régionale dont cette commission scolaire est membre ne peut être commissaire de cette commission scolaire. Une telle situation constitue la source d'un conflit d'intérêts, l'une des causes prévues à l'Article 97 de la Loi de l'Instruction publique. L'employé de la commission scolaire deviendrait son propre employeur s'il était nommé commissaire de cette commission scolaire. Il en serait de même de l'employé d'une commission régionale si ce dernier était commissaire d'une commission scolaire membre de cette commission régionale. L'article 480 prévoit en effet que tous les commissaires des commissions scolaires membres de la commission régionale font partie des commissaires de cette commission régionale.

Article 97: "Toute personne occupant une charge qui lui a été conférée par une commission scolaire en vertu de la présente loi ne peut être membre de cette commission scolaire."

b) le statut de conjoint

Article 95: "Nul ne peut être élu à la charge de commissaire ou de syndic d'écoles ni occupé dans une commission scolaire où son conjoint occupe une telle charge".

Le conjoint d'un (e) enseignant(e), d'un principal (e), d'un directeur (e) de la commission scolaire élu ou nommé membre de la commission scolaire, est susceptible de se voir intenter une action en vertu de la Loi sur la fraude et la corruption dans les affaires municipales qui s'applique aux commissaires aux termes de l'alinéa 1 de la Loi de l'Instruction publique.

Si tel enseignant, principal ou employé est à l'emploi d'une commission régionale, la même possibilité de recours en disqualification que son conjoint est commissaire à la commission scolaire.

De plus, le paragraphe 1 de l'article 203 prévoit que la commission scolaire ne peut engager comme instituteur ou institutrice un membre de la commission scolaire.

c) le statut de contractant

Article 97: "Toute personne occupant une charge qui lui a été conférée par une commission scolaire en vertu de la présente loi ne peut être membre de cette commission scolaire si elle a une entreprise ou un contrat pour la fourniture de services de conseil ou de formation... ne peut être membre de cette commission scolaire".

Prochaine élections des Commissaires d'Écoles de la Commission Municipale Scolaire de Lac-Mégantic

Cette procédure ayant été utilisée, la liste des électeurs, suivant l'article 112 entre en vigueur le 31e jour suivant, de l'avis de son dépôt et reste en vigueur jusqu'à ce qu'une nouvelle liste devienne en vigueur.

L'article 113 oblige le secrétaire-trésorier à délivrer gratuitement à chacun des candidats une copie de la liste des électeurs de la Municipalité ou de son quartier selon le cas.

Pour compléter, vous trouverez plus bas toutes les informations nécessaires concernant les qualités requises pour être commissaires d'une commission scolaire nouvelle.

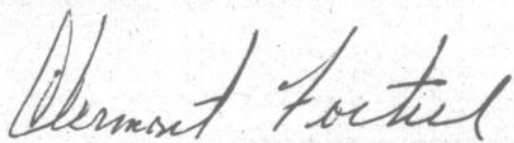
d) la condamnation pour délit criminel

Article 98: "Ne peut être mise en nomination pour la charge de commissaire ou syndic d'écoles ni être élue à cette charge toute personne qui a été trouvée coupable d'un acte criminel punissable de deux années d'emprisonnement ou plus. Cette inhabilité subsiste durant cinq années après le terme d'emprisonnement fixé par la sentence. Toutefois, si le terme d'emprisonnement dont cette personne est passible est inférieur à deux ans ou s'il y a condamnation à une amende seulement, cette inhabilité subsiste durant deux ans après le terme d'emprisonnement fixé par la sentence, ou à compter de la date de la condamnation à une amende ou, si la sentence est suspendue, à compter de la date de la suspension de la sentence."

e) l'interdiction légale

f) le cas de la personne à laquelle on a nommé un conseil judiciaire.

Commission Scolaire Nouvelle de la
Municipalité Scolaire de Lac-Mégantic



Président d'élection
(Clément Fortier)

QUALITÉS REQUISES POUR ÊTRE ÉLECTEURS

La nouvelle qualité d'électeur et ses implications

Les élections scolaires se feront désormais partout au suffrage universel. Le droit de voter pour l'élection des commissaires d'écoles n'est plus réservé seulement aux propriétaires, à leur conjoint ainsi qu'aux parents d'un enfant âgé de moins de 18 ans, au 30 juin précédent (Article 99 de la Loi de l'Instruction publique).

En vue de l'élection de juin 1972, le Conseil provisoire doit donc prendre les mesures nécessaires pour inscrire, sur la liste des électeurs, toutes les personnes qui présentent les caractéristiques suivantes:

- 1— avoir au moins 18 ans et être citoyen canadien
- 2— être domicilié dans la municipalité scolaire, ou être propriétaire d'un bien-fonds ou d'un bâtiment et être inscrit comme tel au rôle d'évaluation
- 3— n'être frappé d'aucune incapacité légale autre que la minorité. (Article 99 amendé de la Loi de l'Instruction publique).

Cette nouvelle qualité d'électeur pose un problème pour la confection de la liste électorale. En effet, les documents dont on se sert habituellement pour dresser une liste exhaustive des électeurs (rôle d'évaluation, cahier de recensement, recensement municipal, etc.) ne répondent plus aux exigences de l'identification des électeurs. Les sources habituelles d'information permettront l'établissement d'une première liste préliminaire mais les renseignements seront incomplets.

C'est ainsi, par exemple, que le "rôle d'évaluation" fournit la liste des propriétaires mais, en général, n'indique pas l'âge et la citoyenneté; que le "cahier de recensement" ne donne que la liste des électeurs éventuels de 18, 19 et 20 ans, sans mention de la citoyenneté; que le "recensement municipal" peut ajouter des renseignements additionnels sur la population globale, mais, en général, ne fait pas mention de la religion, de la citoyenneté, etc.

MISE EN CANDIDATURE des COMMISSAIRES de la Commission Scolaire Nouvelle de la Municipalité Scolaire de Lac-Mégantic

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné que

LUNDI le 5 juin 1972, de midi (12.00 a.m.) à deux heures (2.00 p.m.)
heure avancée de l'est

au Centre Administratif de la Commission Scolaire de la Ville de Lac-Mégantic, 5240 Boulevard des Vétérans, Lac-Mégantic,

aura lieu la mise en candidature en vue de l'élection de commissaires d'écoles, pour la Commission Scolaire Nouvelle de la Municipalité Scolaire de Lac-Mégantic.

Le territoire de la Commission Scolaire Nouvelle se divise en 13 quartiers et chaque quartier doit être représenté par un commissaire.

Commission Scolaire Nouvelle de la
Municipalité Scolaire de Lac-Mégantic

CLERMONT FORTIER
Président d'élection

N.B. Les bulletins de présentation peuvent être obtenus au bureau du Centre Administratif de la Commission Scolaire.

Grâce aux initiatives locales

CONSTRUCTION D'UNE ARENA ET AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE CAMPING A NOTRE-DAME DES BOIS

— Grâce aux subventions octroyées aux municipalités en vertu du programme fédéral d'encouragement aux initiatives locales, Notre-Dame des Bois a pu se doter d'un aréna que ne renieraient pas des localités beaucoup plus peuplées et d'un terrain de camping qui couvrira éventuellement une superficie de quelque cinquante acres.

On est en effet à mettre la dernière main à l'aménagement intérieur et extérieur de l'aréna, une structure métallique solidement ancrée dans le béton qui abritera une patinoire aux dimensions réglementaires et qui, en dehors de la saison du hockey, pourra servir aussi bien à des fins industrielles et commerciales que sociales et culturelles.

Le premier magistrat de Notre-Dame des Bois, M. Joseph Lambert, a révélé qu'une subvention au montant de \$52,600 avait été mise à la disposition de la municipalité par les autorités fédérales; c'est dire que ce projet aura, pendant quatre mois, employé une trentaine d'hommes et ne requerra de la municipalité qu'un investissement fort minime estimé à \$7,000 et, à ce coût modeste, les résidents de Notre-Dame des Bois pourront, tout en demeurant à portée de voix de leur domicile, assister à des matchs de hockey fort enlevants entre leurs porte-couleurs et les porte-couleurs des localités avoisinantes. Qui sait si, à court terme, de grands talents ne se révéleront pas.

L'aréna a, du fait de sa situation privilégiée sur une hauteur qui domine le village, retenu l'attention de bien des gens et accaparé leurs conversations. Il est cependant un autre projet caressé par les autorités municipales et laissé en plan par manque de disponibilités qui a pu être réalisé grâce aux subventions gouvernementales.

Il n'y a pas si longtemps, la municipalité de Notre-Dame des Bois faisait l'acquisition d'un terrain d'une superficie d'une cinquantaine d'acres appartenant à la Fabrique de l'endroit, dans l'intention bien arrêtée d'y aménager un site de camping lorsque ses moyens financiers le lui permettraient. L'occasion rêvée s'étant présentée, on l'a saisie aux cheveux et, de front avec les travaux de construction de l'aréna, on a entrepris l'aménagement de ce terrain qui pourra recevoir ses premiers campeurs dès cet été. L'endroit a été débroussaillé, les arbres ont été émondés, des sentiers ont été tracés, des tables de pique-nique ont été montées, l'approvisionnement en eau courante a été assuré et des installations sanitaires ont été mises en place sous peu. Il restera encore beaucoup à faire mais l'élan initial aura été donné et les autorités municipales de Notre-Dame des Bois qui, depuis une dizaine d'années, ont pris en charge l'administration des loisirs dans cette localité ne chachent pas leur intention de mettre gratuitement ou, du moins, pour un tarif quotidien minime, le terrain à la disposition des campeurs, qu'ils soient de Notre-Dame des Bois comme de l'extérieur. On espère ainsi relancer l'industrie touristique qui ne prospère à vrai dire que pendant la saison de la chasse au chevreuil.

Le maire Joseph Lambert qui, depuis le début des années quarante, siège à la table du municipal de Notre-Dame des Bois ne cache toutefois pas une certaine appréhension car, si les routes qui mènent de la frontière canado-américaine à Notre-Dame des Bois sont en général très bonnes, il n'en est pas de même des routes menant de Notre-Dame des Bois à Sherbrooke et particulièrement du tronçon Notre-Dame des Bois-La Patrie qui, à cha-

PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE LAC-MEGANTIC Aux Contribuables de la susdite municipalité AVIS PUBLIC	PROVINCE OF QUEBEC TOWN OF LAC-MEGANTIC To the Ratepayers of the aforesaid Town PUBLIC NOTICE
EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, greffier de la susdite ville, QUE: Le conseil municipal de la Ville de Lac-Mégantic, à sa séance régulière tenue le 15ème jour du mois de mai 1972, a passé et adopté le règlement No 529 concernant les parcs et terrains de jeux et que l'original de ce règlement est déposé en mon bureau dans les archives de l'Hôtel de Ville de Lac-Mégantic, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau. DONNE à Lac-Mégantic ce 23ème jour de mai mil neuf cent soixante-douze. HERVE FECTEAU greffier	IS HEREBY GIVEN by the undersigned, Town Clerk of the aforesaid Town, THAT: The municipal council of the Town of Lac-Mégantic, at its regular meeting held on the 15th day of May 1972, has passed and adopted the by-law No. 529, concerning public parks and playgrounds, and that the original of said by-law is deposited in my office, in the archives of the Town Hall of Lac-Mégantic, where all interested person may take communication of the same, during office hours. GIVEN at Lac-Mégantic this 23rd day of May one thousand nine hundred and seventy-two. HERVE FECTEAU Town Clerk

Modifications au règlement 7 du Ministère de l'Éducation

Le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, vient de rendre publiques certaines modifications au règlement numéro 7 du ministère de l'Éducation. Ce règlement, on le sait, a pour objet de définir le cadre général de l'organisation de l'enseignement aux niveaux de la maternelle, de l'élémentaire et du secondaire.

Sans modifier l'esprit de ce cadre d'organisation, dont l'un des objectifs principaux vise

l'intégration d'activités étudiantes au profil scolaire des élèves, les modifications adoptées en assouplissent les modalités d'application.

Plutôt que de prévoir un calendrier et un horaire uniformes pour l'ensemble des écoles, le règlement amendé autorise les administrations locales à procéder, à l'intérieur d'un cadre global, à des aménagements qui tiendront compte des besoins et des conditions propres aux divers milieux qu'elles desservent.

Les amendements n'affectent pas l'autorisation accordée aux commissions scolaires responsables de l'enseignement élémentaire de fixer un calendrier scolaire d'au moins 180 jours pour les élèves et de réserver ainsi une période d'au plus 20 jours à la planification et à l'évolution de l'enseignement, de même qu'à des rencontres des

enseignants et principaux avec les parents. Cependant, les commissions scolaires pourront établir entre 1500 et 1250 le nombre de minutes que les élèves de 6, 7 ou 8 ans devront consacrer à des activités scolaires - ainsi que le permettait le règlement entre 1969 et 1971.

Au niveau secondaire, les commissions scolaires devront adopter, pour leurs élèves, un calendrier scolaire comportant au moins 180 jours (36 semaines). La semaine de l'élève devra comporter 1575 minutes consacrées à des cours et, dans la mesure où les exigences des programmes le permettront, à des activités étudiantes. Vingt jours pourront ainsi être utilisés à des fins de planification et d'évaluation de l'enseignement, à des rencontres avec les parents, de même qu'à des activités étudiantes.

- ★ REPARATION
- ★ AIGUISAGE
- ★ AJUSTEMENT



VOTRE TONDEUSE A GAZON ordinaire à gaz ou électrique sera aiguisée et mise en bon état pour l'été. Un simple appel téléphonique et nous nous rendons chercher votre tondeuse.

J. Paul Bilodeau
 3636 Joliette Sud - Tél. 583-0473 - Lac-Mégantic

que printemps devient presque impraticable et est difficilement carrossable à longueur d'année en raison de son étroitesse et de ses sinuosités. M. Lambert qui ne compte pas les démarches qu'il a faites pour obtenir la réfection de ce segment de route est d'avis qu'aucun ennemi ne travaille avec autant d'acharnement contre le progrès de Notre-Dame des Bois que cette route construite il y a près d'un siècle et laissée presque à l'abandon depuis lors.

"Notre-Dame des Bois ne compte qu'une entreprise manufacturière et seule l'industrie touristique peut compenser la désaffectation de l'agriculture et le recul des forêts."

PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE LAC-MEGANTIC Aux Contribuables de la susdite municipalité AVIS PUBLIC	PROVINCE OF QUEBEC TOWN OF LAC-MEGANTIC To the Ratepayers of the aforesaid Town PUBLIC NOTICE
EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, greffier de la susdite ville, QUE: Le conseil municipal de la Ville de Lac-Mégantic, à sa séance régulière, tenue le 15ème jour du mois de mai 1972, a passé et adopté le règlement No 528, régissant la cueillette des vidanges, et que l'original de ce règlement, est déposé en mon bureau dans les archives de l'Hôtel de Ville de Lac-Mégantic, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance, aux heures de bureau. DONNE à Lac-Mégantic ce 23ème jour de mai mil neuf cent soixante-douze. HERVE FECTEAU greffier	IS HEREBY GIVEN by the undersigned, Town Clerk of the aforesaid Town, THAT: The municipal council of the Town of Lac-Mégantic, at its regular meeting held on the 15th day of May 1972, has passed and adopted the by-law No. 528, governing the collect of garbages, and that the original of said by-law is deposited in my office, in the archives of the Town Hall of Lac-Mégantic, where all interested person may take communication of the same, during office hours. GIVEN at Lac-Mégantic this 23rd day of May one thousand nine hundred and seventy-two. HERVE FECTEAU Town Clerk

J. Giovanni PARADIS

4669 Laval — Tél. 583-2680 ou Rés. 583-1705

REPARATION D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES de RADIOS et de TELEVISIONS

Portes en bois — Contre-Plaqué (Plywood)
 Planches murales — Moulures, etc.

UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS VOUS EST ASSURE EN TOUT TEMPS.

Paradis Service Fina

5570 rue Frontenac - Tél. 583-2260 - Lac-Mégantic

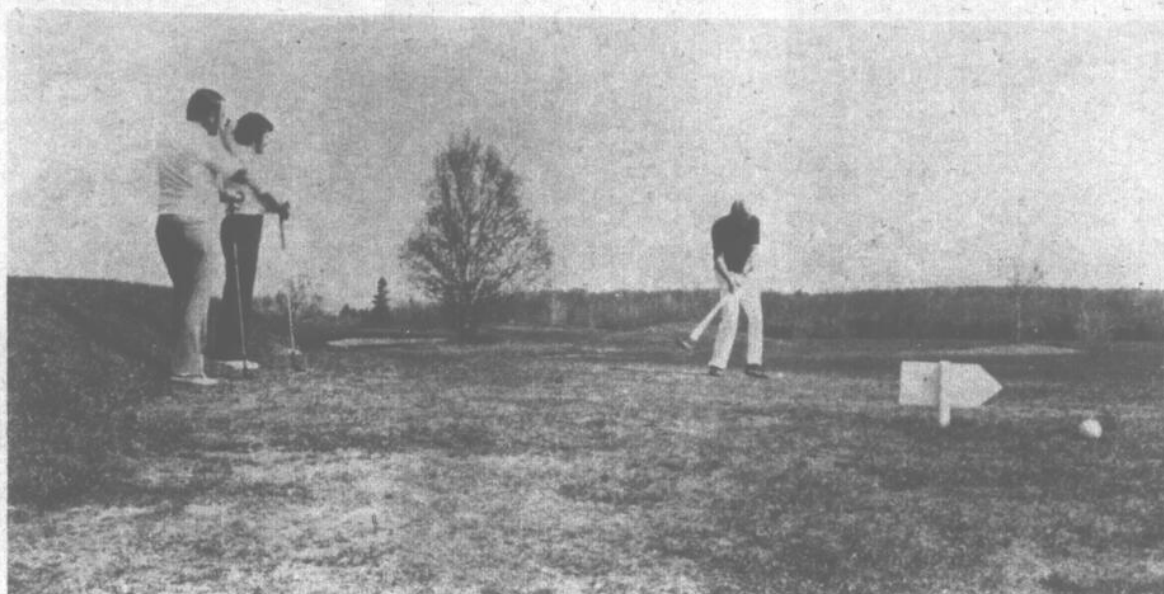
SPECIALITES

- * ALIGNEMENT et BALANCEMENT de ROUES
- * MISE AU POINT
- * PNEUS - BATTERIES - ACCESSOIRES
- * SERVICE PROMPT ET SATISFAISANT

CAMILLE PARADIS, propriétaire

Au tournoi du Président

Lionel et Christiane Rancourt raflent les honneurs - Trou d'un coup pour Léonce Fortier



TOURNOI DU PRÉSIDENT: C'est le président M. Origène Cliche, au moment où il frappait la première balle. Ce fut un très bon départ, applaudi chaleureusement par le "foursome" d'honneur, qui était composé du président et de MM. André Harvey, président des tournois, Eugène Turgeon, pro. et Guy Arguin, capitaine du Club.

Le tournoi du président Origène Cliche, marquant l'ouverture officielle de la saison de golf à Lac-Mégantic est devenu dimanche une affaire de famille alors que Lionel Rancourt et sa fille Christiane ont remporté les honneurs de la journée, le premier avec des rondes de 39 et 41, pour un total de 80, et la seconde avec une superbe ronde de 49 pour les 9 trous règlementaires.

Le tournoi disputé à vive al-

lure et par une température des plus clémentes, s'est avéré un franc succès tant par la qualité de la participation que par les exploits réussis sur le terrain.

En effet, en plus de quelques beaux comptes réussis par Lionel et Christiane Rancourt, Marcel Roy, Berthier Arguin, Fernand Grégoire et Eugène Turgeon, le tournoi a été marqué par un exploit extraordinaire signé Léonce Fortier, soit un trou d'un coup réussi sur le

trou numéro 5 d'une distance de 200 verges au moyen d'un bois 3. Robert Labbé, Huguette Harvey, Alain Michaud et Raymond Baillargeon ont été les témoins de ce coup remarquable, le quatrième à être enregistré au Club de Lac-Mégantic et le second sur ce trou en particulier. Cet exploit, allié à une solide performance tout au long du parcours, a valu à Léonce une ronde de 41 pour la meilleure de sa jeune carrière.



TOURNOI DU PRÉSIDENT: Dimanche dernier marquait l'ouverture officielle de la nouvelle saison de golf au club local, par le tournoi annuel du président. Nous apercevons M. Origène Cliche, président du Club de Golf de Lac-Mégantic, à sa droite, M. Eugène Turgeon, pro, à sa gauche MM. Guy Arguin, capitaine du Club ainsi que M. André Harvey, président des tournois.

En plus des comptes déjà énumérés, les résultats suivants furent enregistrés:

Catégorie 0 à 15, hommes: Berthier Arguin, 71 net et Mar-

cel Roy, 72 net.

Catégorie 16-20: Fernand Grégoire, 85 brut, Jean-Marie Blais, 75 net, Jacques Fontaine, 75 net.

Catégorie 21-25: Léonce Fortier, 87 brut; Pierre Blais, 67 net; Marc Lemieux, 71 net.

Catégorie 26-32: Roger Labbé, 94 brut; Jacques Turcotte,

Luc Fortin remporte les honneurs à Drummondville

Une deuxième place pour Michel Audet au concours HYGRADE

Dimanche le 21 mai se tenait à Drummondville, la troisième course de l'OCCO, de cette année.

Chez les cadets, Luc Fortin y alla de sa troisième victoire consécutive en s'échappant dès le départ avec René Champigny de Sherbrooke et peu de temps après il continuait seul vers la victoire. Keenan Legendre prit une 7e place et Claude Lemieux termina la course.

Dans la catégorie junior, Lac-Mégantic eut beaucoup de malchance. Michel Audet fit la course dans la bonne échappée et termina 5e au sprint. Gaëtan Hallé termina au 7e rang et Norbert Baillargeon au 9e rang.

Richard Mercier et René Martel se trompèrent de chemin durant la course pour ainsi arriver une heure après les derniers!!!

Chez les seniors, Jean-Marc Frank chuta et ne put continuer la course. Jean-Luc Duquette abandonna non loin de l'arrivée.

A remarquer que le parcours était une route, et que les cadets avaient 15 milles à parcourir, les juniors 40 milles et les seniors 60 milles.

Le lendemain avait lieu à Sherbrooke le concours "Hygrade" que tous connaissent. La course pour junior seulement était d'une distance de 12 milles. Chaque coureur était commandité par un annonceur de CHLT-TV. Michel Audet et Paul Legendre furent de la partie.

Le départ fut rapide mais peu de temps après le rythme modéra et Michel Audet en profita pour s'échapper en compagnie de Marcotte de Sherbrooke. Cependant, ils ne purent continuer l'échappée à cause d'un fort vent de face.

C'est donc dire que tout se régla au sprint et c'est Pierre Delorme qui entra premier suivi de Michel Audet. Paul Legendre prit une 4e place. Chacun des coureurs se mérita une bicyclette "Atala" et le gagnant un voyage en Europe.

76 net; Gérard Théberge, 78 net.

Chez les dames se sont classées respectivement dans l'ordre suivant:

Catégorie 45-55: Huguette Harvey, 53 après élimination; Brigitte Théberge, 53.

Catégorie 56-60: Lily Cliche 59 après élimination; Geneviève Roy, 59.

Catégorie 61-66: Estelle Blais, 62; Jacqueline Roy, 66.

Catégorie 67 et plus: Gisèle Lemieux, 70, Irène Lavallée, 71.

Le Club de Golf de Lac-Mégantic, par l'intermédiaire de son président Origène Cliche,

remercie sincèrement ceux qui ont daigné participer à cette première manifestation de l'année et souhaite par la même occasion les meilleurs succès à tous les golfeurs de Lac-Mégantic et de la région pour la prochaine saison.

**ASSOCIÉE
DES APPELS
UNIFIÉS ET FÉDÉRÉS**

Réjean Turgeon

votre agent Molson,
c'est un gars bien de
chez nous, fier de son choix

Salut!



d la Molson
c'est ce qu'on
boit chez nous



**STATION
DE SERVICE**

Marc Lapointe

AGENT
AUTORISÉ
DE

- ALIGNEMENT ET BALANCEMENT DE ROUES
- MISE AU POINT PAR EQUIPEMENT ELECTRONIQUE
- NOUS FABRIQUONS DES CLEFS POUR AUTOMOBILES ET SERRURES ORDINAIRES.

4540 Laval

LAC-MEGANTIC

TÉL. 583-1818



Le spectacle de Jean Grondin... un heureux succès !



Le poète-chansonnier a donné son spectacle, le 19 mai dernier. Le présent compte-rendu se fait un peu tard, c'est vrai, et nous l'avons voulu ainsi. Nous tenions à approfondir d'abord nos impressions et celles recueillies à l'issue de sa représentation; cela, avant même de songer à entamer ces quelques lignes. A présent, nous le faisons. D'une seule traite de plume, en quelque sorte.

Les observateurs présents - nous devrions plutôt dire l'assistance tout entière - a pu se rendre compte que Jean a donné la pleine mesure de ce qu'il se plaît à appeler, lui, "son modeste talent". Nous, nous disons avec les autres: son grand talent! Puisqu'il a, non seulement le talent que ne possèdent pas certaines "vedettes de la tivi", mais il possède en plus, l'étoffe d'un authentique auteur-compositeur interprète-chansonnier doublé dans un "one-man show" plus que prometteur. Ses chansons, empreintes de l'âme même du poète ainsi que d'une profonde humanité... ses gags, son humour qui nous ont fait tour à tour sourire, rire puis réfléchir... oui, réfléchir sur certaines "psycho-obsessions" de certains êtres humains "bien-pendants" - tout cela n'a pas manqué de captiver

à fond, voire bouleverser, à certains moments, son auditoire. Du début à la fin.

Certes, JEAN GRONDIN, ce soir-là ainsi qu'en tout autre temps où il fut en évidence ailleurs, a su faire honneur à ses concitoyens de Lambton ("ma Patrie natale" comme il aime l'appeler). Cependant, l'on est en droit de se demander si "son Pays de naissance" n'a pas, lui, un peu failli à cet échange d'honneur. Car si l'assistance ce soir-là, était plus qu'appréciable pour une Première, nous disons, nous, étrangers à son village natal, qu'elle n'a pas été ce qu'elle aurait dû être. Heureusement nous découvrons encore davantage le vrai poète qu'est Jean, lorsqu'il répond à cela et avec sa philosophie bien typique et humaine que ses amis lui connaissent: "Allons donc, mes p'tits potes... Je préfère croire à la qualité plutôt qu'à la quantité. Il y aurait eu seulement cinq personnes dans l'assistance, que j'aurais donné exactement le même spectacle. Le même rendement..." Et ceux qui côtoient Jean Grondin savent qu'il dit vrai. Par ailleurs, nous sommes de ceux qui se demandent comment il se fait que nul d'entre les organisateurs du Conventum annuel des anciens élèves de Lambton,

n'aie même pas songé à inviter Jean, un fils de la paroisse, à venir interpréter quelques-unes de ses chansons au cours de la rencontre des Anciens, le lendemain (!). D'après un sondage discret auprès de plusieurs Anciens, il ne fait aucun doute qu'une telle initiative aurait été hautement appréciée.

Heureusement, ce qui compte au-delà de cela, c'est que JEAN GRONDIN a fait honneur une fois de plus à son Pays natal. Il n'a de cesse de nous dire sa joie, son bonheur d'avoir vécu, pendant quelque deux heures trente, ces merveilleuses Retrouvailles! Et ceux qui étaient présents, avec lui, ce soir-là, au cinéma de Lambton, se souviendront avec nostalgie et admiration, d'un JEAN GRONDIN qui leur donne la pleine mesure de l'homme et du poète qu'il est.

Avec Jean, avec ceux qui ont vécu avec lui les instants de cette inoubliable rencontre, nous disons: "Au nom du Souvenir et de l'Amitié... à L'AUTOMNE PROCHAIN!"

Car JEAN GRONDIN sera à nouveau dans sa "patrie natale" dès septembre prochain!

Hommages et Amitiés,

Les Messagers-Poètes de l'Amitié
D. Simon.

ATELIER de FORGE et de SOUDURE REPARATION GENERALE

AUSSI: * Réparation d'instruments aratoires
* Construction de "trailers"
* Réparation et aiguisage de tondeuses à gazon

Pour tous travaux de soudure et de réparation générale consultez en toute confiance

Lucien BEDARD Lac-Mégantic
3568 Lemieux ou 3569 Carignan **Tél. 583-0645**

Berthe DALLAIRE
CORSETIERE ENR.
C. P. 145 - ST-LUDGER

offre 10 p.c. réduction sur tous vêtements
dessins individuels - aussi vêtements JOUVENCE

Rendez-vous composez : **548-5358**

CONSULTEZ
FORTIN ALUMINIUM enr.

Distributeur autorisé du "Solmica Premium 30" garanti pour 30 ans - Portes - Fenêtres - Auvents - Vitres thermos - etc... Façades de magasins - Dalles en aluminium émaillé. Estimé GRATIS.

SPÉCIALITÉ : REVÊTEMENT DE MAISON EN ALUMINIUM

Profitez d'une période où la main-d'oeuvre est disponible

COMPOSEZ
486-2429

Région 418 - Nous acceptons les appels interurbains.

ST-ROMAIN
Cité Frontenac

NOS ENFANTS, LEUR ECOLE

Assemblée générale des parents à l'école Sacré-Coeur

Jeudi dernier, le 25 mai, à la salle de la Visitation (rue Cousineau), avait lieu l'assemblée générale des Parents de l'école élémentaire Sacré-Coeur.

Chaque famille avait reçu une brève lettre circulaire précisant la date, l'heure et le lieu de l'assemblée ainsi que le contenu de cette réunion générale.

Pour le Comité d'Ecole, c'était l'occasion rêvée pour rendre compte de son mandat annuel à l'ensemble des parents. Mme Denyse Roy, présidente, en a donc profité pour brosser un tableau des activités du Comité. En résumé, il s'agissait des huit (8) réunions que le Comité a tenues au cours de l'année qui se termine. Etude du règlement No 7, réponse à une consultation ministérielle sur l'organisation et le fonctionnement des Comités d'école et des Comités de Parents, les devoirs, les récompenses, la collation à l'école ainsi que la préparation de l'assemblée générale, tels sont les sujets principaux qui ont fait l'objet de ces réunions.

Réponse a été faite également à certaines questions des parents concernant en particulier les devoirs à domicile, la possibilité pour les parents de rencontrer le psychologue scolaire, les changements plus ou moins appréciés dans les manuels de français et de mathématiques. A chaque fois, soit que la réponse ne plaisait pas à tout le monde (ce qui n'est ni possible ni souhaitable peut-être) ou qu'on avait besoin de plus amples détails, des ques-

tions nouvelles se posaient et il en est résulté un échange fructueux pour tous.

Pour informer les Parents sur le regroupement scolaire et les élections prochaines à la nouvelle Commission scolaire du Lac-Mégantic, le Comité d'Ecole avait invité le Directeur général, M. Clermont Fortier. Cet article, comme tel ne peut contenir même le résumé d'une information aussi complète et il faut dire que c'était également clair et précis. On a senti que c'est d'abondance qu'il pouvait parler de sujets qui lui sont devenus pour le moins familiers. L'assemblée tout entière en aura tiré un grand profit.

Mais l'heure passait et il a fallu terminer tout en laissant peut-être certaines personnes sur leur appétit. Le principal de l'école a remercié les Membres du Comité d'Ecole pour leur bon travail, M. Clermont Fortier pour l'intéressante information qu'il venait de donner ainsi que les personnes présentes pour leur intérêt et leur participation. Spontanément ensuite, une dame de l'assemblée remercia de la part des Parents les membres du Comité d'école. Geste gentil, délicat et qui clôturait bien la soirée.

En terminant, permettez que je déplore une chose: cette assemblée générale ne comptait que douze (12) parents! De sorte que le titre de cet article se justifiait très bien dans l'idée du Comité d'école mais non dans les faits malheureusement.

Fr. J.-Paul Tousignant, s.c principal et sec. du Comité

A Lac Drolet

Elue "Mère de l'année du Centenaire"



remise à Mme Théberge, gracieuseté de Rodrigue Fleuriste de Lac-Mégantic. L'élection s'est faite par un concours de hasard.

Un prix de présence a été tiré et remporté par Mme Hilaire Fortier, c'était un don de la Cie Torpedo de Lac-Mégantic. Un goûter clôtura cette rencontre de l'après-midi. Au cours de la soirée une veillée était organisée toujours sous la présidence de la duchesse Ginette Roy, du duché de l'éducation. M. Samuel Parent a été l'heureux gagnant d'une guitare, don du Studio Ligori Beaudoin.

La direction offre à Madame Théberge toutes ses félicitations et remercie toutes les personnes présentes qui ont participé au succès remporté. C'est un pré-lude joyeux aux festivités qui se dérouleront au cours des semaines qui vont suivre, assurées à l'avance du succès grâce à l'enthousiasme de toute la population de Saint-Samuel du Lac Drolet, laquelle sera fière de rendre hommage à ses vaillants pionniers.

Le Comité du duché de l'Education

Des SPECIAUX pour toute la famille
au **MAGASIN d'ESCOMPTE**
PROP. ROCK RODRIGUE

REMEDES - COSMETIQUES - CIGARETTES
VITAMINES - TEINTURES - PHOTOGRAPHIES

4473 LAVAL **Tél. 583-2240**
LAC-MEGANTIC



LE "MEGANTIC TRANSPORT" CHAMPION de la Ligue de Grosses Quilles des Chevaliers de Colomb pour l'année 1971-72. Cette équipe a remporté les honneurs du championnat de la cédule régulière et de la finale. Le trophée a été offert par le représentant de la brasserie Labatt, M. Fernand Fontaine. Nous apercevons sur la photographie de gauche à droite M. Michel Dufresne, Nicole Bolduc, Yvon Couture, capitaine, Olivette Couture, M. Laurier Guay, représentant de M. Fontaine qui remet le trophée, Victorin Fortin, président des quilles, Liliane et Jean-Yves Sévigny.

Nel et la prochaine fois un peu plus de tenue s'il te plaît.

Une aubaine est offerte à tous les golfeurs ayant besoin d'un "toaster" par le Magasin Continental. A remarquer surtout les garanties qui durent longtemps: 3 ans minimum. Important à retenir: ne vous trompez pas et n'allez surtout pas à la ferronnerie Fortier pour le même article; il n'y aurait même pas de garantie à cet endroit...

Notre ami commun le docteur Gérard Noël s'est récemment permis de se faire battre dans une ronde de pratique par Henri Giguère. Ce dernier, tellement content de raconter son exploit,

s'en est pris accidentellement à l'ortel d'une consœur et peu ne s'en fallu que le docteur soit rappelé pour ratisoler les dommages. Tout ce que l'envolement d'une victoire peut causer...

Ouais!... les trous d'un coup ont été rares cet hiver (ceci étant écrit avant l'exploit de Boul "lefty" Fortier). Pour sa part Gene Turgeon en a réussi un et le moins que l'on peut dire c'est qu'il n'a pas été réussi en Floride, ni avec un Bois 3...

Etant donné la longueur de la présente chronique, nous vous reparlerons de l'exploit de Léonce la semaine prochaine.

A bientôt!

SOUVENIRS

Cheminots syndiqués vs C.P. Express

Sous ce titre dans nos colonnes de la semaine dernière intitulée OPINION DES LECTEURS, un article a été reproduit sans aucune signature. Nos lecteurs voudront bien prendre note que l'auteur de ces lignes était M. Wilfrid Bellefleur, de Lac-Mégantic, ex-employé de la Compagnie Pacifique canadien.

NAISSANCE

DNC (A.P.) - A St-Romain a été baptisée à la chapelle de St-Noël Chabanel par M. l'abbé Georges Henri Hallée, Marie, Lucie, Isabelle, enfant de M. et Mme Yves Richard (Denise Isabel). M. et Mme Jean-Guy Isabel (Pauline Rodrigue) de St-Georges oncle et tante, sont les parrain et marraine. Mme Richard portait son enfant sur les fonts baptismaux. Assistaient également à la cérémonie religieuse les grands-parents maternels, M. et Mme Ernest Isabel, les grands-parents paternels, M. et Mme Philippe Richard, M. et Mme Lucien Perreault, M. et Mme Conrad Richard et leurs enfants, M. et Mme Emilien Lapointe et leurs enfants, Francis et Dominique Isabel, M. François Richard et sa fiancée, Mlle Céline et M. Luc Richard. A l'issue de la cérémonie un goûter était servi à la demeure de M. et Mme Yves Richard. Nos félicitations.

Noces d'or de vie religieuse

La révérende Mère Mariette Poulin des Soeurs de la Charité de Québec, autrefois de St-Joseph de Beauce a célébré dimanche dernier ses 50 années de vie religieuse. De Lac-Mégantic assistaient à cette cérémonie religieuse, M. et Mme Charles Drouin, M. et Mme Réal Drouin, M. et Mme Jean-Guy Bilodeau. Soeur Mariette Poulin est la soeur de Mme Charles Drouin.

ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS

NOUS AVONS LA SOLUTION
EN ASSURANCE-VIE ET GENERALE

J.-C. Gagnon Inc.

JEAN-CLAUDE GAGNON de LAC-MEGANTIC et L'IONEL QUIRION de LA GUADELOUPE
COURTIERS D'ASSURANCE AGREES

4138 Laval

Tél. 583-1208

LAC-MEGANTIC

Propos

"GOLFIQUES"

par Raymond BAILLARGEON



si important avec le même habillement que l'an passé, à savoir pantalons gris rayés et bas verts "pomme". Et il voudrait faire passer ça sur le compte de la distraction. Ca ne colle pas

Amis Golfeurs, Salut!!!

La carrière de "Propos Golifiques" se prolonge d'une année encore et ce pour le malheur des uns et le bonheur des autres. Encore une fois, cette chronique hebdomadaire se voudra le reflet des activités qui se dérouleront sur notre terrain de golf au cours de la prochaine année. Tours pendables événements cocasses, exploits remarquables, annonces officielles et faits divers vous seront rapportés en autant que l'auteur de ces lignes en aura connaissance ou que des âmes charitables voudront bien l'en informer.

A cet effet, la collaboration de tous les membres sera très appréciée afin d'étaler au public tous les faits dignes de mention. Une espede de boîte à suggestion doit être déposée au proshop sous peu permettant à chaque golfeur de signaler au publiciste sur un bout de papier une bonne performance d'un confrère ou encore une situation drôle s'étant déroulée sur le terrain. Aucune signature ne sera requise, une carte de pointage, un petit billet suffira à assurer la publication de cette chronique et contribuera à égayer nos espérances votre prochaine saison de golf.

Ceci étant dit nous plongeons immédiatement au coeur de nos propos golifiques selon la formule coutumière.

x x x

Une assemblée se déroulant la semaine dernière au chalet du club a permis de former les différents comités qui auront la responsabilité de mener à bien les activités de la saison 1972.

Guy Arguin a été nommé capitaine du club chez les hommes et Huguette Harvey accomplira le même travail chez les femmes.

Le comité des tournois pour la prochaine année sera formé d'André Harvey, à la présidence assisté de Guy et Judes Michaud, Hervé Roy et Léonce Fortier. Chez les dames, Fabiola Roy, conserve son poste de présidente et elle sera assistée dans ses fonctions de Lili Tremblay, Lily Cliche, Geneviève Roy, Thérèse Bussière et Françoise Rancourt.

Soit dit en passant quatre tournois seulement seront disputés au cours de la prochaine saison à savoir: le tournoi du président, le Hervé Roy, le Megantic Open et le Labatt 50.

Marcel Couture a accepté avec empressement de continuer son bon travail de l'an passé et s'occupera à nouveau du classement et de l'handicap de chacun des joueurs.

Il ne fait aucun doute qu'AVEC une telle équipe dynamique les activités du club seront menées d'une main de maître et que le tout ne pourra que se refléter dans le climat serein et accueillant du club de Golf de Lac-Mégantic.

x x x

Guy et Judes Michaud procèdent à l'heure actuelle à l'organisation du tournoi "calcuta" ou meilleure balle, semblable à l'émission télévisée "Le Golf et ses étoiles".

x x x

Voici maintenant quelques échos du tournoi du président:

Connaissez-vous l'art de bien réussir un "drive" de 50 verges en début de deuxième ronde? Claude Hallée vous répond sans hésitation: trois bières, 15 minutes avant de frapper la balle. Selon Claude, cette recette ne manque jamais.

Il est inconcevable qu'un gars comme Nel Rancourt (encore lui) se présente dans un tournoi aus-

Tu l'as
ou
tu l'as pas

Tu l'as!
Ceux qui l'ont boivent de la 50

Partout au Canada

Labatt

y a rien qui la batte! Brassée au Québec par La Brasserie Labatt Limitée

Aux assises provinciales

Les militants du parti UNITE-QUEBEC de Frontenac présentent un mémoire

Un mémoire préparé en collaboration par des représentants des différentes couches de la société, de milieux et de professions variés, tous du comité de Frontenac, a été présenté au chef d'Unité-Québec M. Gabriel Loubier lors des assises provinciales tenues les 27 et 28 mai 1972 à Montréal.

Le rapport a été au préalable soumis aux membres du comité Unité-Québec de Frontenac pour son acceptation dont M. Adrien Lachance en assume la présidence, M. Fernand Grenier, ex-député de Frontenac, le coordonnateur, M. Réal Bureau, vice-président senior, Mme Conrad Breton, vice-présidente féminine, M. Jérôme Dubé, vice-président junior, M. Raymond Rouleau, secrétaire. L'équipe qui a travaillé à la réalisation du rapport était sous la direction de M. Fernand Grenier et le texte a été coordonné par M. Roméo Dostie. Voici le texte présenté:

AFFAIRES CONSTITUTIONNELLES

Nous, du comité U.-Q., de Frontenac, demandons que l'UNITE-QUEBEC incorpore à son programme électoral pour la pour la prochaine campagne, les recommandations suivantes:

I- Constitution québécoise

i) Le parti s'engage à mettre sur pied dans les 4 mois qui suivront l'élection, une commission chargée de régler une constitution québécoise.

ii) Cette commission devra étudier et regrouper toutes les

responsabilités et les pouvoirs inhérents à un état fédéré.

iii) Cette commission devra faire rapport au comité parlementaire des affaires constitutionnelles dans les 18 mois qui suivront l'élection.

iv) Le comité parlementaire devra siéger, entendre les mémoires et faire les recommandations à l'Assemblée Nationale dans les 20 mois qui suivront l'élection.

v) L'Assemblée Nationale devra voter la constitution dans les 24 mois qui suivront l'élection.

A) Négociation avec le gouvernement central

Le parti s'engage, par son Ministère des Affaires intergouvernementales, à la création d'un comité interministériel, qui établira un calendrier de négociation avec le gouvernement central.

i) Ce comité devra établir les priorités de négociation en fixant les dates précises pour chaque point de négociation.

ii) Un rapport devra être fait à la commission parlementaire des affaires intergouvernementales, après que chaque cahier de négociation sera jugé complet par le comité ou demandé par le Gouvernement.

iii) La commission parlementaire devra, après ses séances d'audition et l'étude des rapports, faire ses recommandations à l'Assemblée Nationale dans moins de 30 mois après l'élection.

iv) Il appartiendra à l'Assemblée Nationale, de faire connaître à la population, en des

termes clairs et précis, les résultats des négociations et leurs implications.

B) Livre blanc sur l'indépendance

Le parti s'engage, en collaboration avec l'opposition, à nommer:

i) Un comité d'experts chargé de la préparation d'un livre blanc sur l'indépendance du Québec. Ce livre blanc devra faire voir les conséquences positives et négatives de cette éventuelle indépendance.

ii) Le comité devra faire rapport à la commission parlementaire des affaires constitutionnelles dans les 20 mois qui suivront l'élection.

iii) La commission parlementaire devra siéger, entendre les mémoires et faire les recommandations à la Chambre dans les 24 mois qui suivront l'élection.

iv) Il appartiendra à l'Assemblée Nationale de faire connaître à la population, en des termes clairs et précis, les résultats des études du livre blanc et de ses implications.

v) Connaissant en ce jour le résultat des négociations avec le Gouvernement Central et les implications d'une éventuelle souveraineté, l'Assemblée Nationale devra, au moyen d'un référendum, dans les 32 mois qui suivront l'élection, demander à la population, de se prononcer pour ou contre un Québec souverain.

Club Auto-Neige du Centre Mgr Bonin M. Joseph Pépin élu président

Le bureau de direction pour l'année 71-72, se réunissait au de la semaine, afin de compléter le nouveau bureau de direction 72-73.

Les trois directeurs ont choisi comme président M. Jos. La-pointe; 1er vice-président M. Gilles Gagnon; 2e vice-président M. Gaston Rancourt; trésorier M. Gérald Couture et publiciste Mme Gilberte Couture.

Les autres soient: Mesdames Gervaise Champagne et Simone Marchand ainsi que MM. Raoul Cloutier, Jacques Couture, tous deux de St-Jean Vianney, Lucien Trépanier, Lonja Couture, Irénée Ferland, Normand Duquette occuperont les postes de directeurs.

Le nouveau bureau de direction travaillera jusqu'en septembre en collaboration avec la direction actuelle.

N.B.: Il y a aucun lien de parenté entre MM. Gérald, Jacques et Lonja Couture.

Gilberte R. Couture publiciste.

Le bal "mondain"



A l'occasion d'une réception à caractère uniquement mondain, Higgins présente Elyse Doolittle qu'il fait passer pour duchesse. En gros plan: Elyse Doolittle (Johanne Bédard) et Pickering (Marcel Grondin). Cette scène et toute la pièce de PYGMALION sera goûtée du public amateur de théâtre. Sous les auspices du Club Optimiste local, la troupe de l'E.S.S.E. montera sur les planches de l'école de la Visitation jeudi le 1er juin à 20 heures pour offrir la version française de "My Fair Lady".

ManuVie...c'est de chez-nous?

C'est en effet une compagnie canadienne qui est au service de la population du Québec depuis 1887. C'est le lendemain même du jour où fut fondée la Compagnie que la première police a été vendue à Montréal. Aujourd'hui, on compte plus de 39,000 assurés au Québec et nos investissements dans la province se chiffrent à près de 200 millions. Pour tous vos problèmes d'assurance, consultez notre représentant. Lui aussi est bien de chez nous et c'est un ami... qui s'y connaît!

ManuVie

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers



LEO RODRIGUE
St-Samuel Station
Comté Frontenac
549-2774

COMPAREZ NOS PRIX ...

ILS SONT LES MEILLEURS ...
ILS AIDERONT A BOUCLER VOTRE BUDGET ...

VIANDE DE CHOIX

BOEUF DE L'OUEST "ROUGE ou BLEU"

SPECIALS AFFICHES CHAQUE SEMAINE AU MAGASIN

VIANDE POUR CONGELATEURS : N'oubliez pas que GUY LAVALLEE a les meilleurs prix et la meilleure qualité. Consultez-le avant d'acheter.

SAUCISSE - TETE FROMAGEE selon la recette de GUY LAVALLEE - PATE A LA VIANDE - PIZZA

GUY LAVALLÉE

4611 rue Papineau (coin Laviolette-Papineau) 583-0617

(LIVRAISON GRATUITE PAR TOUTE LA VILLE)



Sport au Grand Air

Dans cette chronique "Sport au Grand Air", on traitera à l'avenir d'un sujet brûlant d'actualité: la pollution. Cette partie de la chronique paraîtra à toutes les deux semaines.

x x x

Dans la chronique de la se-

maine dernière nous avons omis, et nous nous en excusons, de mentionner le nom de l'orchestre "Les Duster" qui nous ont fourni le système de son pour le kiosque lors du Salon du Commerce. Encore une fois merci aux commanditaires.



Des vandales déversant des déchets dans le Lac des Trois Milles à Sainte-Cécile, dont la photo que nous reproduisons nous en donne la preuve. L'Association de Chasse et Pêche de Lac-Mégantic s'est donné pour but cette année, de travailler à vaincre la pollution. On demande

à la municipalité concernée de prendre les dispositions nécessaires pour que cessent immédiatement ces abus de malpropreté. Si ces gens lisent cet article, j'espère qu'ils se rendront compte de leurs méfaits.

Michel Poulin, publiciste.

Tournoi de dards

Les amateurs de dards sont priés de prendre note qu'ils seront les bienvenus tous les mardis soirs à 8 heures à l'hôtel Baie Victoria, pour un tournoi de dards qui se perpétuera toute la saison estivale.

Jean-Marc Poulin organisateur, Nantes



Pour vous servir

La belle saison est arrivée, il est temps de réserver dès maintenant vos

PLANTS de toutes sortes :

PENSEES - ROSIERS
TOMATES - CHOIX
CONCOMBRES - etc.

ARBUSTES sur demande

Livraison fin de mai

Marché de Fruits et Légumes

LEBLANC

5114 rue FRONTENAC Tél. 583-2321 LAC-MEGANTIC

L'opinion des LECTEURS

Sur cette rubrique nous reproduisons ici les lettres que nous recevons et qui traitent d'intérêt public. Ces expressions n'engagent en rien la responsabilité de notre journal.

La voirie serait-elle sous l'influence de la drogue: "l'OUBLI" ?

Depuis le début de la présente année notre Chambre de Commerce de St-Sébastien, ainsi que ses différents corps publics et privés effectuent des représentations auprès de plusieurs ministères dont le principal celui de la Voirie dans l'optique de sensibiliser ces gens "Hauts-Fonctionnaires" que notre route 23, nommée "route de ceinture" puisse subir une réfection complète car depuis cent ans ou si vous désirez, depuis "l'époque de l'âge de pierre", elle n'a subi aucune amélioration sauf son entretien saisonnier.

Jusqu'à aujourd'hui, nous n'avons reçu de ces messieurs que de vagues et belles lettres nous priant à la patience, alléguant que nos intérêts se débattaient en haut lieu. Mais, à la lecture des réponses reçues nous nous saurions crus à une partie de

ping-pong chacun assurant l'autre de sa bonne volonté, de sa participation, mais comme conclusion à ces lectures copieuses la réponse n'a jamais paru et personne n'était concerné; donc ce fut un match nul, sans aucun résultat.

Avons-nous affaire à des individus INCONSEQUENTS, dépourvus de JUGEMENT ou affectés par la mauvaise volonté d'ignorer un besoin urgent que notre population doit quémander? Nos dirigeants ont-ils le culot de négliger une population saine qui tend à prospérer, à s'épanouir, mais qui, prise dans un étau par le mauvais état de ces chemins qui se détériorent graduellement, subit un outrage grave à son développement collectif si l'on n'optempère pas à la réparation immédiate de cette route.

treignant. Nous voulons jouir des privilèges que toute société contemporaine possède: un réseau routier qui tienne compte de sa participation à la société et non nous laisser isoler dans notre patrioie où des centaines d'individus gagnent leur vie en empruntant cette route et à tous les jours.

Serait-il possible de dépenser quelques milliers de dollars dans un projet tel que celui-ci dont la rentabilité est sûre, ses exigences peu nombreuses, sa réalité irréfutable, sa bienvenue concertée de tous les corps privés et publics, son prix très modeste, sont à peu près l'effort que nous exigeons de nos administrateurs employés de notre gouvernement.

Comme citait notre chef Bourassa "Assez, c'est assez, cent ans d'oubli, c'est assez"; essayez d'oublier le patronneux et songez donc aux intérêts d'une communauté qui exige de paraître comme joyau dans la Belle Province; que sa situation géographique favorise et qu'on cesse de brimer nos droits constitutionnels comme pour toute caution le patronnage qui, comme résultat n'a rendu service à personne et a toujours augmenté les rancunes tumultueuses, destructives, sans jamais accomplir de vrais progrès chez-nous.

Visons la politique d'envergure et regardons ensemble ce que nous pouvons, Québécois, réaliser; et cessons d'interjeter nos responsabilités sur le dos du voisin et voici une phrase qui colle bien à cette réalité: "Rancune d'hier n'éclaire pas le problème d'aujourd'hui".

Quel soulagement connaîtrait notre village et ses alentours si l'on considérait la justification du plan routier qui rendrait justice à tous, collaborerait à un élargissement de nos possibilités, de nos ressources et serait un stimulant à tout point de vue; notre région étant surtout reconnue pour ses espaces verts,

ses bois, ses rivières et sa population joviale, ce projet réalisé accentuerait sa richesse et rehausserait son standard de vie qui convient à son site de villégiature et de bon air.

Voyons! qu'attendez-vous pour orienter votre décision? Nous sommes fermes dans notre revendication; alors ne tombez pas dans l'abrutissement de l'oubli, de votre incohésion parce que nous serons toujours là pour

démontrer notre détermination inflexible dans la poursuite du bien commun; et à renouveler constamment à votre mémoire que notre population saura veiller à ses intérêts personnels en n'hésitant pas à rappeler à votre esprit où se trouve votre obligation à notre égard.

La Chambre de Commerce
Saint-Sébastien
MICHEL PARADIS



Ces images démontrent bien dans quel état pitoyable on est restreint à voyager pour se rendre à ses occupations. Tous en souffrent: nos commerces, nos industries, nos écoliers, nos sources d'approvisionnement,

notre économie de même que nos relations avec les autres villages et villes.

Nous désirons une route accessible qui facilite nos tâches quotidiennes, qui cesserait d'être un embarras, une difficulté as-



REINE DES GLACES: Nous apercevons l'heureuse élue "Reine des Glaces" du Club Aramis, Mlle Louise Pouliot et son intendant Pierre Drouin, ainsi que Madame Clément Dumas (à gauche) et M. Dumas (à droite), président du Club Aramis local. Sur la photographie de droite nous voyons la duchesse Charlotte Rouillard et son intendant Gérard Thivierge. C'est au cours du couronnement de la "reine des Glaces", samedi le 27 mai, qu'a eu lieu le tirage des prix du concours à savoir le jour où le lac Mégantic serait débarrassé de ses glaces. Le sort favorisa M. Oliva Dubois pour \$100; Mme Rita Boucher, \$50.; M. Jean-Claude Grenier, \$25.; M. Rock Henri Roy \$5; Mme Hormidas Couture \$5; M. Réal Adams \$5; Mme Guy Paquet \$5; Mme Alice Rouillard \$5. Les membres Aramis sont priés de prendre note de l'assemblée générale du 4 juin prochain; de la veillée des candidats samedi le 10 juin, et de l'initiation du 11 juin prochain aux A.A.

■ DÉCÈS

BLANCHETTE Mme Arthur - A St-Hilaire de Dorset est décédée le 21 mai à l'âge de 79 ans, Mme Arthur Blanchette née dame Mathilde Rancourt. Les funérailles ont eu lieu à St-Hilaire de Dorset le 23 mai 1972.

76 ans, le 24 mai, Mme Joseph Boucher, née dame Arthémise Bolduc. Les funérailles ont eu lieu le 27 mai à St-Ephrem.

Ces renseignements nous ont été fournis par la maison Jacques & Frère de Lac-Mégantic.

LAPRISE Emile - A l'Hôtel Dieu de Sherbrooke est décédé le 28 mai à l'âge de 55 ans, M. Emile Labrie, époux de Irène Mercier, domicilié à Scotstown. Les funérailles ont eu lieu à Scotstown à 3 heures mercredi.

BOUCHER Mme Joseph - A St-Ephrem est décédée à l'âge de

**ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS**

AVIS de DEMANDE DE SOUMISSIONS

La direction de La Caisse Populaire de Notre-Dame de Fatima demande des soumissions pour la construction d'un futur siège social de cette caisse populaire à Lac-Mégantic.

Une copie des plans, cahier des charges, et devis ainsi que de la formule de soumission pourront être obtenus au bureau du gérant de la Caisse Populaire au 6361 rue Salaberry à Lac-Mégantic.

Les soumissions seront reçues au même endroit par le secrétaire-gérant jusqu'à 3 heures p.m. mardi le vingt juin 1972.

La direction de la Caisse Populaire de Notre-Dame de Fatima ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Guy THEBERGE, sec.-gérant

FAITES LE PREMIER PAS VERS UNE VIE FAMILIALE SANS SOUCIS

Devenez propriétaire d'une maison des



Constructions Cloutier & Fils inc.

ENTREPRENEUR GENERAL

J. Guy Cloutier
583-2080

Gaston Cloutier
583-2531

Bruno Cloutier
583-1149

Maisons résidentielles — Réparation et rénovation: cuisines, bureaux, etc.

Bureau 4316 Dollard

LAC-MEGANTIC, Qué.

Admirez notre choix de plans à tous les goûts; constatez nos prix correspondant à toutes les bourses



(Photo l'Echo)

NOUVELLE MEDAILLE DES INFIRMIERES AUXILIAIRES: Voici une reproduction de la médaille qui a été choisie pour les graduées de la nouvelle option infirmière auxiliaire par la direction du Campus No 10 de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, à Lac-Mégantic. La forme originale de cet emblème a été conçue par Mlle Diane Boulet, qui sera au nombre des premiers gradués. La balance représente le symbole de la justice; l'union des mains signifie la force et les couleurs noir et or: fraternité entre les races. Dans l'autre plateau de la balance, une goutte de sang symbolise la vie. On retrouve également les couleurs vert et or, celles de l'Estrie, ainsi que le rouille altéré à Lac-Mégantic. Le serpent, écusson de la Médecine, est le signe représentatif de la sagesse. A sa base, on peut reconnaître les lettres C.L.M.: Campus Lac-Mégantic; qui épousent la forme des montagnes familières à notre région. Nous apercevons sur la photographie de droite la responsable de l'option infirmière auxiliaire du Campus 10 de Lac-Mégantic, Madame Jacques Huard, i.l. Au nom des gradués et de la direction nous désirons exprimer à Mlle Boulet toutes nos félicitations pour sa magnifique création.

Décès de M. Jean-Luc Roy



(DNC A.P.) - Le 12 mai est

décédé accidentellement à l'âge de 22 ans et 6 mois M. Jean-Luc Roy, de St-Romain, fils de M. et Mme Philippe Roy (Emilienne Deblois).

Il laisse pour pleurer sagement, outre ses parents, ses grands-parents M. et Mme Arthur Roy, ses frères et sa belle-soeur M. et Mme Maurice Roy d'Edmonton, M. Bertheand Roy de Farnham; ses soeurs et beaux-frères MM. et Mmes Benoit Busque (Christiane) de Cookshire, Yvon Lacasse (Céline), de Saint-Honoré, Serge Boutin (Rose) de Farnham, Mlles France Roy de Farnham, et Mariette Roy de Saint-Romain; ses oncles et tantes MM. et Mmes Stanislas Roy, Noël Roy, Gérard Roy, Robert Roy, Conrad Roy, Jean-Paul Roy, Jean-Marie Roy, Fernand Roy, Emilien Roy, Moïse Roy, Roland Roy, Raymond René (Thérèse Roy), Sr Marie-Anna

Roy, f.c.s.c., M. et Mme Honorius Deblois, M. et Mme Lucien Deblois et plusieurs autres parents et amis.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 15 mai à St-Romain. M. l'abbé Alphonse Tremblay présida la cérémonie religieuse.

MM. Lon Deblois, Marcel et Jacques Roy, Rivard Baillargeon, Gilles Allen et Yvan Bernier portaient le cercueil. MM. Richard Bernier et Claude Hallée ont recueilli les offrandes au cours de la cérémonie religieuse.

Nos plus sincères condoléances aux membres de la famille éprouvée par ce deuil.

Décès de Mme Arch. Blanchette

A sa résidence est décédée le 21 mai dernier, après quelques semaines de maladie, Mme Archelais Blanchette, née Mathilda Rancourt, à l'âge de 79 ans et 8 mois.

Son époux l'avait précédée dans la tombe le 25 février 1971.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, belles-filles et gendres: M. et Mme Joseph Blanchette (Irène St-Pierre), M. et Mme Gérard Blanchette (Jeannette Racine) de St-Hilaire de Dorset, M. et Mme Etienne Blanchette (Valéda Bégin) de Ste-Marie, Sr Alice Blanchette, p.f.m., de Baie St-Paul (Charlevoix), M. et Mme Philippe Richard (Louise) de Manchester, Mlle Thérèse Blanchette de Saint-Hilaire de Dorset, Mme Marie-Jeanne Blanchette Fortier de Sherbrooke, Mme Laurette Vachon Poulin de La Guadeloupe; ses frères: M. et Mme Alfred Rancourt de St-Sébastien, M. François Rancourt de Matane, M. et Mme Alphonse Rancourt de Montréal; ses belles-soeurs: Mme Narcisse Morin (Léontine Blanchette) de St-Zacharie, M. et Mme Albert Rousseau (Lycia Filion) de Ste-Marguerite de Lingwick; ses petits-enfants: Solange, Jean-Eudes, Herman, Donald, Jacinthe et Jean-Marie Blanchette de St-Hilaire de Dorset, M. et Mme Michel Couture (Jeanne d'Arc

La Fête des Pères approche...

CADORAMA est prêt

Oui, une visite chez CADORAMA vous convaincra du grand assortiment de cadeaux nouvellement arrivés à l'occasion de la FETE DES PERES du 18 juin prochain. Vous y trouverez: baromètres, articles de bureau, plaquettes de pupitre, avec porte-plume, cadran encastré, porte-monnaie, briquets, montre-bracelets, etc, etc.

Chez CADORAMA, c'est là qu'on va !

CADORAMA enr.

Louis-M. Mercier, propriétaire

5070, Boul. des Vétérans - LAC-MEGANTIC

583-0507

Blanchette) de Lévis, M. et Mme Benoit Richard (Hattée Leblanc) de Toronto, M. et Mme Irène Richard (Juliette Poulin), M. et Mme Gabriel Richard (Hélène Poulin) de Cookshire, M. et Mme Zotique Chrétien (Jeanne d'Arc Richard) de Disraéli, Yolande, Pauline, Denis, Martial Fortier de Sherbrooke, Hélène, Maurice, Louise Blanchette de Courcelles, M. et Mme Jean-Paul Blanchette (Marielle Poulin) de Manchester, M. et Mme Laurier

Blanchette (Ginette Fortin) de Montréal, Jocelyne, Glaude, Lise, Diane, Joël Poulin de La Guadeloupe, ainsi que plusieurs arrière petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu à St-Hilaire de Dorset le 23 mai à 15 heures en l'église paroissiale. M. LE Curé Rosaire Fortin a fait la levée du corps. Il y eut concélébration présidée par M. le Curé assisté de MM. les abbés Ernest Rancourt et Lucien Morin, neveux de la défunte. l'homélie a été prononcée par ce dernier. Le chant fut rendu par la magnifique chorale de St-Hilaire, sous la direction de la dévouée Mme Gérard Beaudry, organiste.

Les Dames Chrétiennes présidaient le cortège funèbre, comme porteuses d'honneur: Mmes Léandre Létourneau, Raymond Lamontagne, François Filion, Régina Lacroix, Arthur Létourneau, Léo Couture, tandis que MM. Jean-Eudes et Herman Blanchette, Irène Richard, De-

nis Fortier, Maurice Blanchette, Charles Létourneau portaient le cercueil.

Mesdames Régina Lacroix et Léandre Létourneau ont recueilli les offrandes.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à Jacques & Frère Inc. de Lac-Mégantic.

Nos plus sincères condoléances aux membres de la famille éprouvés par ce deuil.

SAINT-ROMAIN

DNC (A.P.) - NOS CONDOLEANCES - Nous nous unissons à toute la population pour exprimer à M. Ernest Isabel et aux membres de sa famille nos plus sincères condoléances à la suite du décès de Mme Ernest Isabel.

Notre sympathie s'adresse également envers Mme Damase Bouffard de St-Romain (Ghislaine Caron) et aux membres de sa famille à la suite du décès de Mme Wilfrid Caron de Weedon.

ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS



GRANIT CANADIEN ET IMPORTE - STATUE EN MARBRE D'ITALIE - EQUIPEMENT MODERNE POUR LA SCULPTURE ET LE LETTRAGE (SHAPE CARVING). NOUS FAISONS LE LETTRAGE D'ANS LES CIMETIERES. PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION.

POUR UN DERNIER HOMMAGE A VOS CHERS DISPARUS CONSULTEZ

Les Monuments Funéraires de St-Samuel Enr.

FRANCOIS THEBERGE - LAC-MEGANTIC
TELEPHONE: 583-0102 ou 583-1709

Salle d'échantillons au 3440 Milette, Lac-Mégantic

Jacques & Frères Inc.

DIRECTEURS DE FUNERAILLES

25 ANS AU SERVICE DE LA POPULATION DE LA REGION

LAC-MEGANTIC
3800 Québec Central
583-0445

LAMSTON
486-2546

ST-LUDGER
548-5877

ST-SEBASTIEN
652-9902

ST-EPHREM
484-2032



SIÈGE SOCIAL :
3778 Québec Central
Tél. 583-0444
LAC-MEGANTIC

LAC-MEGANTIC
5005 rue Champlain
583-0453

SCOTSTOWN
657-4775

LA GUADELOUPE
459-3534

COURCELLES
483-9289

LAC-DROLET
549-2000

NOTEZ BIEN: Nous vous offrons un plan pré-arrangement funéraire de compléter votre testament.

Dépistage précoce

Guérison possible

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER



- * MONUMENTS
- * GRANIT DE CONSTRUCTION
- * BRIQUES

GRANIT LOCAL ET IMPORTE

Notre réputation vous garantit satisfaction

René-Paul GOSSELIN

5034 RUE LAURIER - LAC-MEGANTIC - TEL. 583-2121 - 583-2504 - 583-0238

LOUEZ, ACHETEZ, VENDEZ par nos

PETITES ANNONCES

583-1630

TARIF

MINIMUM \$1.25 (15 MOTS) 5c DU MOT ADDITIONNEL
AVEC CADRE : \$2.00 LE POUCE
DATE LIMITE : LUNDI 5 HEURES p.m.

A vendre



A VENDRE avec terrain ou pour transporter

Maison neuve située à 3 1/2 milles de Lac-Mégantic, chemin de la dam, 34' x 48' moderne située sur une terre boisée, à vendre au complet ou maison seule pour déménager. Aussi autres propriétés à vendre en campagne. COMPOSEZ 583-2683. (M31-J7-14-21)

MAISON de deux logements, avec installations neuves de plomberie et électricité; système de chauffage eau chaude central; bien située au 4802 Champlain. S'adresser à MARC LAPOINTE en composant 583-1818. (M 10 jno)

A VENDRE - EQUIPEMENT pour réparation d'autoneiges ainsi que pièces neuves. Possibilité à l'intéressé d'obtenir l'agence pour la région S'adresser à Woburn, au numéro de téléphone 58. (M 17-24-31)

A VENDRE - MAISON et TERRAINS, situés au 3528 St-Edouard, 11/2 étage, extérieur en "clapboard arborite", 10 appartements. Très bonne maison avec système de chauffage à l'huile, eau chaude, entré 220, garage, deux emplacements sur la rue Notre-Dame et un sur la rue St-Edouard. S'adresser à THEODORE BEDARD, tél. 583-2267. (A. 26-M-J)

CHALET 29' x 33', terrain 75' de grève, sur le lac Drolet S'adresser à MARCEL LAPLANTE, tél. 583-1798. (M24-31J7-14P)

A VENDRE - CHALET, situé près de la Source Argente, sur le lac Saint-François S'adresser en COMPOSANT (418) 486-2424 ou (819) 875-3491 à Cookshire. (M 10-17-24-31)

POELE, combiné électricité et bois; aussi carrosse de bébé. S'adresser à MME VIA-TEUR RODRIGUE, tél. 583-0516. (N24-31)

MAISON à vendre, petite maison 16' x 18', 2 étages, idéal pour chalet; pour être transportée. Prix très modique, située au 5004 Papi-neau. S'adresser à JULES GUERIN, tél. 583-0728. (M 24 jno)

POELE à bois Lislet émaillé blanc en bon état; AUSAI portes et fenêtres pour chalet, et table ronde avec 4 chaises (antiquité). COMPOSEZ 583-1759. (M24-31)

DEUX BELLES JUMENTS de selle, douces, bien domptées; selle et équipement; COM-POSEZ après 5 heures p.m. ou en fin de semaine 583-0206. (M24-31)

"DATSUN" 240Z, 72'; 3,500 milles seulement; deux mois d'usage; pleine garantie. S'adres-ser à MICHEL GAUTHIER, 4745 rue Papi-neau, tél. 583-2556. (M24-31P)

COMMERCE A VENDRE

Commerce situé rue Frontenac, bien installé bon chiffre d'affaires.

Composez 583-0107

MAISON à la sortie du village St-Ludger, rang 7, 2 étages, bas prix; comptant ou non. S'adresser à BERNARD RACINE (514) 378-5882 à Granby. (M25-31 J6P)

TERRE à bois de 220 acres, située à St-Samuel, érable, merisier, etc. S'adresser à 121 rue Beauséne Arthabaska ou COMPO-SER (819) 357-8359. (M24-31P)

PRELART

Nous avons un très grand choix de pré-larts à partir de 69 cents la verge; aussi pré-larts sans cirage à \$2.49 la verge, 6' x 9' et 12' de largeur; aussi tuiles à 6 cents et plus. Venez voir nos spéciaux au MAGASIN DE PRELART, 21 rue Alexandre tél. 569-1105, SHERBROOKE. (M 10-17-24-31 J 7-14-21)

PLANTS de jardin et de fleurs

M. et Mme George CHILVERS vous invitent encore cette année à venir voir leur grande variété de plants de fleurs et de jardins de toutes sortes de belle qualité à prix très abordables.

Ils demeurent à 1 1/2 mille du coin du magasin Réal HALLEE, dans le 10ème rang. Aussi: Bonne terre noire à vendre.

A VENDRE - ROULOTTE "Val Bar" 26' de longueur, peu usagée, chauffage gaz propane, 12 et 110 volts; 4 roues, COMPOSEZ 583-0008, 583-1690 ou 583-0510. (M 17 jno)

A VENDRE - Bonne vieille MAISON de 2 logements, très solide parce que tout ce qui branlait est tombé; près de l'église Sainte-Agnès. Beau, bon, pas cher. Conditions à discuter. S'adresser à RAYMOND DUBE, tél. 583-2336. (M 17 jno)

A VENDRE - BATEAU en fibre de verre avec moteur 25 forces Evinrude; prix d'au-baine. Aussi CHALOUPES en aluminium neuves et usagées. S'adresser à H.P. LA-PORTE, tél. 583-2162. (M 17 jno)

TENTE ROULOTTE - 4 places, à vendre. S'adresser à Jean-Luc Trépanier, 3682 La-Salle, 583-0724. (M-31-P)

AMPLIFICATEUR Finder super ampérage; haut-parleur 18 pouces Traynor; haut-par-leur 15 pouces Knight COMPOSEZ 583-1721. (M-31-jno)

MOTO 350 c.c. Honda, parfaite condition; cause de vente: départ. S'adresser à JEAN-GUY RANCOURT, 583-1390. (M-31-P)

VIOLON à vendre; aussi RÉPARATION et ECHANGE de violons; prix raisonnable. S'ad-dresser à OMER ST-LAURENT, Lac Drolet village. (M30-J7P)

BATEAU "Scott" 14 1/2 pieds, moteur 45 forces avec remorque (trailer); prix \$950. COMPOSEZ 583-1366. (M30-J-6-14)

SOLIVEAUX de 15' à 40' de toutes grosseurs, à vendre. S'adresser à ANDRE COUTURE, Milan, tél. 657-4738. (M31-J7P)

TENTE-ROULOTTE "Travel-Mate" 6 1/2 pieds x 18 pieds (ouvert), toit rigide, toute équipée peut coucher 7 personnes; à ven-dre à moitié prix. COMPOSEZ 583-0274. (M24P)

CHALETs à louer sur les bords du lac Mé-gantic, prêts à occuper, à la semaine, au mois, ou pour la saison. COMPOSEZ après 6 heures 583-2661 ou 583-1942. (M31jno)

TRACTEUR sur chenilles "Case 310" Diesel; aussi JEEP 53 "Willys" en parfait ordre; COMPOSEZ 547-3612. (M31)

MEUBLES à vendre pour écoulement: en-sembles de chambre à coucher, ensembles de salon, neufs, poêles électrique ou à gaz, usagés, ensembles de cuisine usagés; baignoires usagées. S'ADRESSER A: Hilaire ROY 2959 rue Laval tél. 583-1435. (M31J7)

FOURNAISE en fonte pour le bois, ancienne et très belle. AUSAI LOTS à vendre, de dif-férentes grandeurs, idéal pour construction de chalets, pour la chasse. COMPOSEZ 583-1689 sur semaine ou 583-3264 en fin de se-maine. (M31 jno)

CASSETTES vierges et pré-enregistrées; rabais exceptionnel. S'adresser à JULES THIBODEAU, 3653 Rue Montcalm, tél. 583-1534. (M31)

CHALETs à vendre, 2 chalets situés sur le même terrain, 5 milles sur le chemin de Woburn, belle grève, électricité, eau cour-ante, bien équipés. Pour plus de rensei-gnements s'adresser au 4754 Laurier, tél. 583-1644. (M31J7)

A louer

A LOUER - POSTE COMMERCIAL, grand local chauffé, local occupé présentement par la Caisse Populaire, rue Salaberry. S'adresser au RESTAURANT CHEZ MAU-RICE tél. 583-2565. (M 3 jno)

TERRAIN pour roulotte, assez grand pour maison-moblie, égouts et électricité; situé chemin Baie des Sables, à louer de préféren-ce à l'année. S'adresser au MAGASIN LA-TULIPPE, Lucien Cameron, tél. 583-0432, le jour ou 583-2189 le soir. (M 24 jno)

A LOUER - LOGEMENT meublé, bien si-tué, près de l'église Ste-Agnès. S'adres-ser à ANTOINE LESSARD au 4934 Dollard tél. 583-1688. (M 17 jno)

LOGEMENT 2 1/2 pièces, meublé et chauf-fé, très moderne. Aussi à vendre emplace-ments et terrains différentes grandeurs et dans différents nouveaux sites domiciliai-res. S'adresser à HABITAT LAC-MEGAN-TIC, Inc. tél. 583-1709, ou 583-2683. (M 22 jno)

A LOUER LOGEMENT de 4 1/2 apparte-ments, complètement renové, chauffé, chambre de bain moderne, eau chaude fournie; tapis neufs; entrée 220 et installa-tion pour laveuse-sècheuse. Libre immé-diatement. COMPOSEZ 583-1581 ou 583-2709. (A 12 jno)

À LOUER - LOGEMENT de 6 pièces plus chambre de bain, chauffé, eau chaude, pré-larts à la grandeur. Aussi MAISON A VENDRE de 4 logements, rapportant bons revenus. Composez 583-2599. (A 26 jno)

CHALETs, situés chemin de Woburn, sur les bords du lac Mégantic, un mille de la ville - à louer à la semaine ou à la saison. S ad-resser à H.-Paul Laporte, tél. 583-2162 ou 583-2636. (M 24 jno)

LOGEMENT chauffé, eau chaude fournie, avec chambre de bain complète. S'adresser au No 4914 rue Dollard ou composez 583-2617. (M 15 jno)

APPARTEMENTS à louer, 2 chambres, sa-lon, cuisine, salle de bain, chauffés, meu-blés, incluant télévision. S'adresser au MA-GASIN DENIS BOULET, 583-1470.

A LOUER - CHALET pouvant accommoder 4 à 6 personnes situé chemin Baie des Sables. Prix spécial pour la saison; ter-rain de 130' x 100'. Aussi possibilité d'ac-hat pour les intéressés. S'adresser à FRANCOIS MAILLET, tél. 583-1897. (M 10 jno)

A LOUER - CHALETs situés chemin Baie des Sables; aussi TERRAIN de CAMPING pour roulettes à louer. COMPOSEZ 583-1260. (M 17 jno)

A LOUER - APPARTEMENT 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé. Moderne, neuf. Salon, cuisinette, chambre à coucher, salle de bain. Au sous-sol: chambre de lavage, casier à débarras avec garde-robe en cé-dre, \$20 par semaine. Situé 4851 Cham-plain, tél. 583-3921. (M 18 jno)

A LOUER: LOGEMENT 4 appartements, plus salle de bain, situé au 4800 Champlain à louer. S'adresser à MARC LAPOINTE, tél. 583-1818. (A 12 jno)

CHALET pour la saison ou à vendre, situé lac Drolet; meublé, 5 appartements. Sys-tème de chauffage. S'adresser à JACQUES LEBLANC, tél. 583-2321 ou 583-0203. (A 12 jno)

A LOUER DIVERS LOGEMENTS modernes, meublés; chauffés, situés rue Dollard, on face de l'église; stationnement. Pour informations, s'adresser à tél. 583-2048, M. Urbain Blodeau. (A)

CHALETs situés chemin de Woburn, sur les bords du lac Mégantic, un mille de la ville; à louer à la semaine ou à la saison. S'ad-dresser à H.-Paul Laporte tél. 583-2162, ou 583-2636. (M24jno)

CHALETs à louer, situés chemin de Woburn et chemin Baie des Sables, sur le lac Mé-gantic. S'adresser à EMILIEN BLAIS, tél. 583-1825. (M24jno)

A LOUER LOGEMENT situé centre-ville, édifice Handy Andy, 1er étage, très pro-pre, moderne, installation laveuse-sècheuse, tapis mur à mur et couvre-planchers; dans un bas, autrefois logement du pro-priétaire; libre le 1er juillet. COMPOSEZ 583-1445 ou 583-0384, JEAN-MARIE NA-DEAU. (A 12 JNO)

A LOUER - TERRAIN de 100 x 100, avec petit chalet, une pièce, vue superbe, situé près du Club de Golf sur le lac Mégantic, \$150 annuellement. S'adresser à Mme JEAN BOURQUE, tél. 583-1828. (M31J7)

LOGEMENT 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement. S'adresser au Dr Guy Lajeunesse, tél. 583-0128. (M31jno)

LOGEMENT de 4 1/2 pièces; aussi APPARTEMENTS meublés 2 1/2 pièces; neufs; si-tués près de l'hôpital. S'adresser au RES-TAURANT PAOLO, tél. 583-0288. (M31jno)

TENTE-ROULOTTE, tentes, à louer; aussi tente-roulotte, 3 tentes et équipement à vendre. S'adresser à JEAN LESSARD, tél. 583-1480. (M31jno)

CHALET à vendre ou à louer pour la sa-ison, situé rue d'Orsonnens. S'adresser à J.-Claude HALLEE, tél. 583-1920. (M30jno)

TENTE ROULOTTE à louer, peut coucher 6 personnes, avec cuisinette, toit rigide. COM-POSEZ 583-0692. (M31J7-14-21)

LOGEMENT 5 pièces, chauffé, dans un bas, installation laveuse-sècheuse, cuisine renové à neuf, prix \$75 par mois. S'adresser à MARC ROUILLARD, tél. 583-1325. (M31)

LOGEMENT 3 1/2 pièces, bien situé. Aussi EMPLACEMENT à vendre, site résidentiel, dans le nord, 80' x 140' très beau site. S'ad-dresser à GREGOIRE LEMIEUX, tél. 583-0498. (M31)

A LOUER - LOGEMENT de 4 appartements bien situé. Pour de plus amples rensei-gnements, s'adresser à JULES VACHON, 5407 rue Frontenac, tél. 583-0302. (A 19 jno)

On demande

CHAMBRE ET PENSION au 5014 rue Cham-plain. S'adresser à Mme RAYMOND LA-CHANCE, tél. 583-2546. (S 3 jno)

Opportunité pour personne responsable (su-pervisor). Vous pouvez gagner \$80 à \$120, par semaine à temps partiel en distribuant notre marchandise chez nos détaillants. Au-cune vente nécessaire. Comptant minimum requis: \$1,590.00 pour couvrir inventaire et recettes de la semaine. Dépot assuré. Pour rendez-vous écrire: Miracle-Flex Industries of Quebec, 4018 ouest Ste-Catherine, suite 101, Montréal 215, P.Q. S.V.P. inclure numé-ro de téléphone. (M31-J7-14-21)

POUR PAPETERIE DE MARIAGE

Notre Papeterie de Mariage

par Art

thermogravée élégamment sur les papiers les plus fins

Invitations - Faire-Part
Annonces
Cartes de remerciements
Serviettes monogrammées
Papeterie personnelle

Un grand choix de styles renommés à prix incroyablement modérés

— EN PLUS il fera grand plaisir à notre conseiller de faire-parts de mariage de vous aider à choisir un trousseau de papeterie distinguée.

L'Echo de Frontenac

5040 Blvd des Vétérans, LAC-MEGANTIC — TEL. 583-1630

A VENDRE

3 LOGEMENTS situés au 3570 rue St-Edouard à Lac-Mégantic



MAISON MODERNE, TROIS LOGEMENTS — Chaque logement comprend : 3 chambres à coucher, salon, cuisine, cuisinette, comptoir-lunch, salle de bain en céramique, ventilateur sur la cuisinière, installation laveuse-sècheuse; garage au sous-sol. TAUX D'INTERET : 6 3/4 p.c.

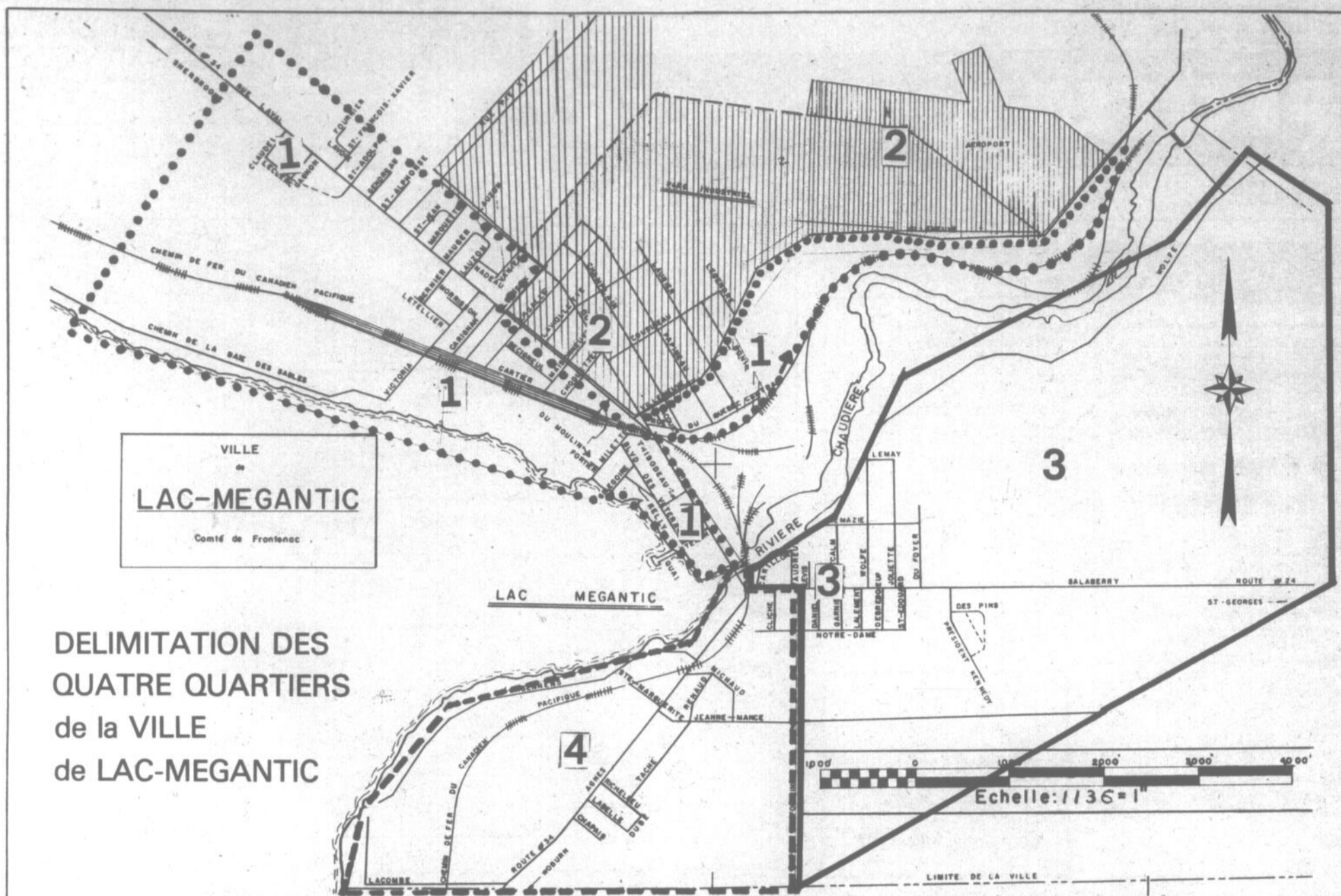
Pour informations, composez : 1-418-335-6333 à THETFORD-MINES OU 583-1322 à LAC-MEGANTIC

OUVERTURE d'une BOUTIQUE ARTISANALE et TOURISTIQUE

Toute personne ou groupement social désireux de vendre des travaux d'artisanat pourront les exposer à une BOUTIQUE qui sera en opération dès juin à Lac-Mégantic.

Les personnes intéressées pourront apporter leurs réalisations au 3639 Lavolette les mardi et mercredi soir de 7 heures à 9 heures.

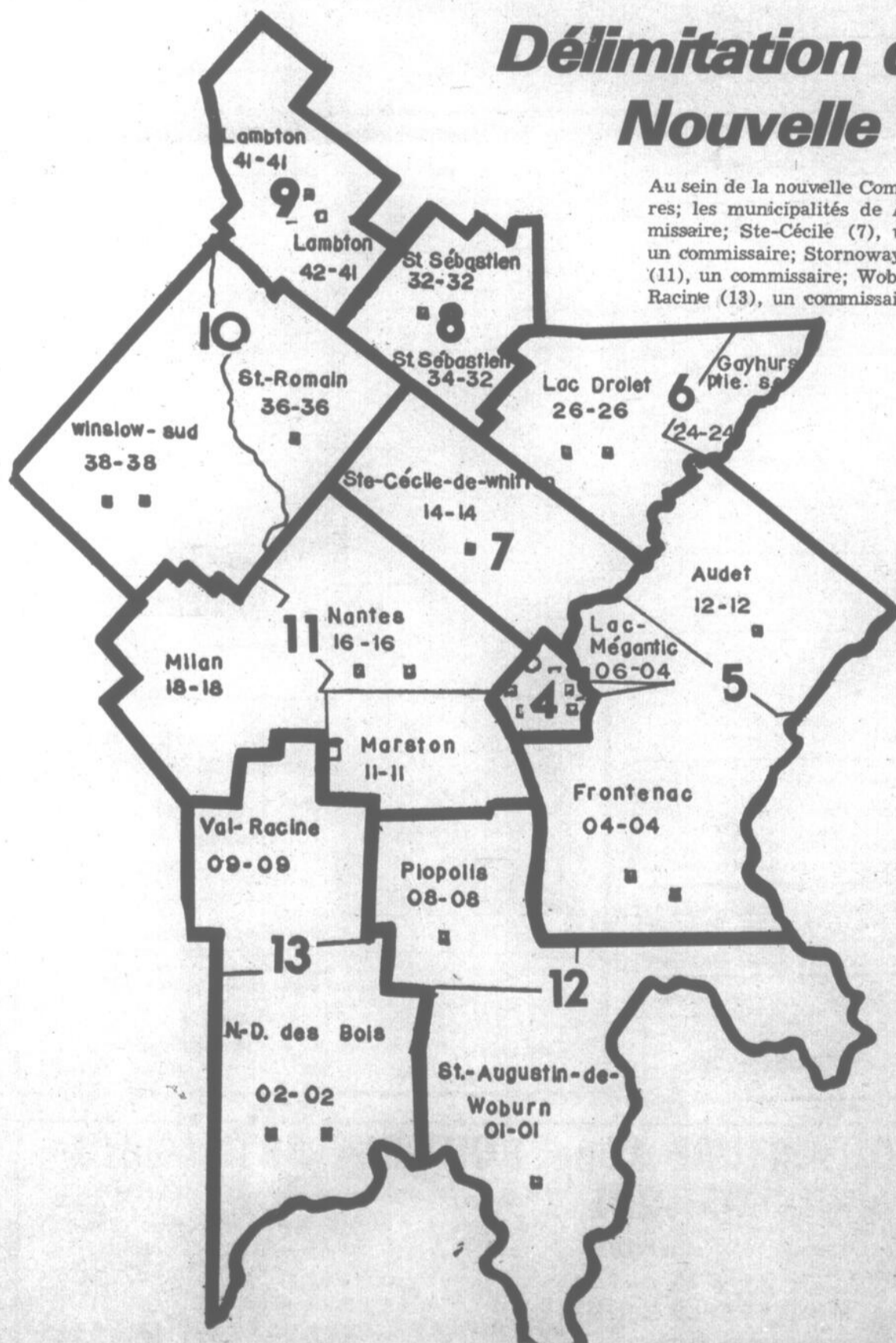
Pour de plus amples informations COMPOSEZ : 583-2611 ou 583-3346



DELIMITATION DES QUATRE QUARTIERS de la VILLE de LAC-MEGANTIC

Délimitation des 13 Quartiers de la Nouvelle Commission Scolaire

Au sein de la nouvelle Commission scolaire, Lac-Mégantic sera représentée par (4) commissaires; les municipalités de Audet et Frontenac (5), un commissaire; Lac-Drolet (6), un commissaire; Ste-Cécile (7), un commissaire; St-Sébastien (8), un commissaire; Lambton (9), un commissaire; Stornoway et St-Romain (10), un commissaire; Nantes, Milan et Marsboro (11), un commissaire; Woburn et Piopolis (12), un commissaire; Notre-Dame des Bois et Val Racine (13), un commissaire.



Décès de M. Emile Laprise

Un citoyen avantagement connu de cette localité, M. Emile Laprise, est décédé à l'hôpital Hôtel-Dieu, de Sherbrooke, après une courte maladie. Il était âgé de 55 ans.

M. Laprise était né à Ste-Cécile. Il était ébéniste de son métier.

Outre son épouse née Irène Mercier, il laisse dans le deuil ses enfants: M. Renaud Laprise de Coventry, Connecticut; M. Jean-Guy Laprise, de Willimantic, Connecticut; M. Jacques Laprise, de Willimantic; Mme Zole Palozti (Lisette) de West Wellington, Connecticut; M. Alain Laprise de Montréal, M. Michel Laprise, de Scotstown et M. Marc Laprise de Scotstown.

Il laisse aussi pour pleurer sa perte sa mère, Mme Adrien Lesnard de Lac-Mégantic; son frère M. Louis Laprise de Scotstown, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. Léo Mercier de Lac-Mégantic; M. Arthur Mercier de Lac-Drolet; Mme Edmond Vallérand (Lucia) de Lac-Mégantic; Mme Arthur Champagne (Exerina) de Lac-Mégantic; Mme Joseph Champagne (Eliane) de Lac-Mégantic; Mme Gérard Trépanier (Lucienne) de Barre, au Vermont; Mme Alfred Bégin (Anita) de Lac-Mégantic; Mme Camillien Lapierre (Hélène) de Lac-Mégantic; huit petits-enfants, plusieurs neveux et nièces cousins et cousines.



désire informer sa nombreuse clientèle de Lac-Mégantic et de la région que Monsieur Gilles Roy, de Lac-Mégantic, n'est plus au service de la compagnie depuis le début de l'année 1972

Florian MORIN, C.L.M.
Gerant de district.